DIXIÈME ANNÉE. — N° 234 1er OCTOBRE 1906 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

La Graphologie a-t-elle fait faillite ?

On sait que les graphologues ont formé le projet de célébrer le centenaire de l'abbé Michon, l'inventeur de la graphologie. A l'occasion de cette commémoration, M. Alfred Binet, directeur du Laboratoire de psychologie à la Sorbonne, qui est un savant, mais qui est aussi un pince-sans-rire, a eu l'idée de contrôler, par une expérience sensationnelle, les observations recueillies et les règles établies par l'abbé Michon et ses disciples.

Notre très distingué confrère et ami, Georges Montorgueil, a publié récemment dans l'*Eclair* les résultats de cette expérience. Il est certain qu'ils ne sont pas brillants, ils sont même désastreux; mais la question se pose de savoir dans quelles conditions l'expérience a été conduite.

Bien souvent les médecins se trompent dans leurs diagnostics. Faut-il, pour cela, proclamer la faillite de la médecine? Les graphologues auxquels M. Alfred Binet s'est adressé n'ont presque tous commis que des bévues. Faut-il en conclure, comme le fait si hâtivement M. Alfred Binet, que la graphologie n'est bonne à rien qu'à duper les naïfs? C'est peut-être aller bien vite en besogne. L'erreur des savants n'est pas l'erreur de la Science. L'inaptitude avérée des graphologues, arbitrairement choisis par M. Alfred Binet, n'est pas la condamnation de la graphologie.

⁂

ais voyons ce que dit le malicieux directeur du Laboratoire de psychologie. Voici la partie essentielle de l'article que lui a consacré Georges Montorgueil :

D'abord M. A. Binet s'enquit du concours des professionnels, MM. Crépieux-Jamin, Eloy, Vié, Humbert, Paulhan, Mmes de Stalberg, Ungern-Steinberg, Forichon, etc. Il leur soumit des écritures accouplées de tout âge et des deux sexes, d'imbéciles et d'hommes illustres, d'honnêtes gens et d'assassins. Il leur demanda de distinguer un vieux d'un jeune, un homme d'une femme, ce à quoi ils n'arrivent pas toujours; un idiot d'un Pasteur, ce qui les fait hésiter; un bandit d'un honnête citoyen, ce qui les jette dans une extrême confusion.

Dégageons les résultats généraux. Peut-on reconnaître le sexe d'un individu à son écriture? Les signes sexuels de l'écriture existent; mais ils ne sont pas infaillibles, et dans leurs découvertes, les ignorants en graphologie ne se trompent guère plus souvent que les graphologues.

Quant à l'âge de l'écriture, il résulte des expériences de M. A. Binet que les ignorants commettent de 18 à 28 pour 100 d'erreurs selon les âges de l'écriture, et les graphologues de 8 à 34 pour 100.

« C'est sans doute, ont répondu les graphologues à M. A. Binet, que les ignorants sont des graphologues intuitifs. » Ne serions-nous pas tous plus ou moins des graphologues sans le savoir? Et quand nous le savons, ne le savons-nous pas un peu trop? M. Binet, qui est spirituel et qui aime à panser les blessures qu'il fait, observe : « Les intuitifs se trompent moins souvent que les professionnels, mais les professionnels raisonnent leurs erreurs. »

Nous abordons un point plus délicat. L'écriture dénote-t-elle l'intelligence?... Les graphologues seront atteints dans leurs espérances les plus chères, leurs convictions les mieux réfléchies, si on leur démontre qu'ils ne savent pas lire l'intelligence dans l'écriture.

Le problème, nous avoue M. Binet, a présenté une première difficulté. Comment mesurer l'intelligence? Quelle certitude a-t-on qu'une personne est plus intelligente qu'une autre? L'appréciation est ici voisine de

l'impression. M. Binet a procédé par couples: il a rapproché de l'écriture du peintre Henner, celle d'un petit magistrat de province étroit et sans curiosité. Etait-il sûr qu'Henner était curieux et large ? De l'écriture de Renan, il a rapproché celle d'un avoué médiocre. De celle de Dumas fils, la calligraphie d'un modeste petit comptable ; de celle de M. Metchnikoff, l'écriture d'un commerçant qui avait, dit-il, autant d'initiative qu'un phonographe.

Cette enquête a provoqué d'heureuses trouvailles et d'ingénieuses déductions ; elle a amené aussi d'extraordinaires erreurs.

Entre deux écritures, celle d'un modeste appariteur et celle de M. Bergson, professeur au collège de France, certains avaient trouvé tous les caractères de l'intelligence dans celle de l'appariteur. M. Binet leur soumit de nouveaux manuscrits des mêmes écritures, sans les prévenir, et M. Bergson reprit sa place légitime dans la hiérarchie des intelligences. Les experts, ennuyés, expliquèrent la mobilité de leur jugement par la modification des auteurs. M. Bergson avait mis plus d'intelligence dans son écriture la seconde fois que la première et l'appariteur moins.

« C'est possible, répondit M. Binet, mais avec un peu de malice, je me suis permis de signaler à ces messieurs une autre circonstance beaucoup plus simple, qui a peut-être joué un rôle décisif ; notre appariteur, quand il fut jugé favorablement par les experts, écrivait sur un papier à en-tête d'Université: ces choses-là impressionnent toujours. »

Ce qui revient à dire que la graphologie est un peu faite de la suggestion.

Est-ce à dire que l'écriture ne décèle rien et qu'il est impossible de tracer un portrait d'après la graphologie? M. Binet ne dit pas cela, mais il dit quelque chose d'approchant :

« La graphologie, mon Dieu, c'est une succession presque régulière et absolument déconcertante de vérités et d'erreurs. On a raison de croire qu'il y a une part de vérité dans la graphologie comme diagnostic de l'intelligence. Oui, il y a une part de vérité qui est plus grande que la part d'erreur ; néanmoins, celle d'erreur reste véritablement grande. »

On donne à Mme Ungern-Steinberg un billet de Dumas fils, elle lit :

« Intellect supérieur qui ne recourt pas à l'imagination ; mais d'une observation pour ainsi dire impersonnelle, émanée d'un esprit chagrin, caustique et mordant, quasi impitoyable ».

C'est bien.

Quand M. Crépieux-Jamin, sur le vu d'un billet de M. Jules Lemaître, écrit :

« Intelligence très cultivée, très maîtresse d'elle-même, d'une remarquable clarté et vivacité. »

C'est encore bien.

Quand M. Humbert dit de M. Sardou :

« Intelligence tout à fait supérieure, grande originalité, imagination créatrice, grande activité cérébrale. »

C'est toujours bien.

Mais la graphologie bat la breloque, quand elle dit, jugeant le grand chimiste Dumas, sur son écriture :

« Intelligence dépourvue de grande finesse et de la vision des choses. »

Mais c'est ce pauvre Renan qui a le plus écopé.

« Ce grand homme, nous dit M. Binet, n'a pas eu de chance avec les graphologues ; ils me l'ont massacré. »

C'est Mme Ungern-Steinberg, qui écrit d'après une invitation à dîner, où un même mot était répété deux fois :

« Intelligence originellement médiocre et peu cultivée. De réflexion, peu. En revanche, la crédulité et le bavardage s'accentuent. »

Le bavardage de Renan ! Après tout il y a bien dans ce mot quelque chose qui fait image et même portrait. Le moins désobligeant des graphologues, M. Crépieux-Jamin, dit de Renan :

« Esprit clair, délicat, mais n'atteignant pas au talent. »

La seule personne qui ait déduit l'intelligence de Renan des signes de son écriture est Mme Forichon. Après examen, elle a envoyé cette analyse à M. Binet :

« Le n° 18 (Renan), admirable intelligence, toute de lumière. La sensibilité frémissante, l'activité ardente et soutenue, l'imagination, la réflexion, la pure simplicité, la culture profonde, quels sons harmonieux et quelle parure ! Le relief et la clarté du grand talent qui est fait de force et de perspicacité. Une merveille d'équilibre sans parler de sa grâce infinie. »

C'était admirable : l'honneur de la graphologie était sauvé. Malheureusement, confessée quelques jours plus tard, la graphologue avouait qu'elle avait deviné l'auteur et que c'était d'après ses livres qu'elle avait jugé l'écrivain.

Comme si les graphologues n'étaient pas capables de se tromper tout seuls, M. Binet a eu la prévenance de leur tendre quelques pièges. Il voulait naturellement éprouver leur suggestibilité. A l'un d'eux qui s'était égaré et qui avait bien deviné entre deux écritures celle du plus intelligent, il dit : « Vous vous êtes égaré ». Le graphologue refit son analyse, et

trouva, cette fois, dans l'écriture du scripteur intelligent l'absence de goût et d'originalité qu'il prêta généreusement à l'autre scripteur qui en était dépourvu.

M. Binet conclut avec quelque ironie :

« Ces explications et justifications montrent que l'argumentation graphologique peut servir à appuyer des opinions diamétralement opposées. Mon Dieu! ajoute-t-il, on trouve à chaque instant des exemples pareils dans la vie!... »

M. Binet a tenté une dernière épreuve ; il a voulu savoir si la graphologie distinguait l'écriture d'un criminel de celle d'un honnête homme. Il a mêlé l'une et l'autre dans une série de documents qu'il a soumis aux graphologues. Il y avait l'écriture de quatorze braves gens, dont un employé, une cuisinière, un boulanger, un épicier, etc., sur lesquels il pouvait répondre de la moralité d'au moins huit d'entre eux, ce qui est une flatteuse proportion, et celle d'Eyraud, de Vidal, de Corron, le parricide, de Mme Galtié, l'empoisonneuse, etc. Il aurait souhaité, nous dit-il, avoir de l'écriture de Troppmann, mais le procureur général lui refusa un spécimen de cette écriture, alléguant qu'on ne devait pas, sous prétexte d'expériences graphologiques, porter atteinte à la mémoire d'un individu. On voit que la mémoire de Troppmann est, à la Cour d'appel, en des mains vigilantes.

C'était, nous a dit M. Binet, la partie capitale de cette étude, la clef de voûte de tout l'édifice.

Nous objectons que nous ne partageons pas du tout sa manière de voir. Un génie est toujours un génie et une femme est toujours une femme. Le signe de l'intelligence peut être constant comme celui du sexe ; mais un assassin, c'est un homme comme tout le monde, qui n'est devenu autrement que tout le monde, que le jour où il a assassiné. L'écriture d'un assassin, la veille de son crime, est-ce de l'écriture d'assassin? M. Binet convient que l'observation est arbitraire.

« Le crime est une manifestation à la fois particulière et occasionnelle. Le meurtre est un fait empirique et non un trait de caractère. »

Que ce soit l'excuse des graphologues! On leur donne de l'écriture de Vidal, le tueur de femmes, c'est un criminel de sang, c'est une brute. M. Binet mêle huit lignes de sa main à celle d'honnêtes gens ; il a choisi un passage de ses mémoires où Vidal parle de ses rêves. M. Binet place cet autographe sous le nom de Zéphyr.

Le graphologue qui voit le plus clair dit :

« Cette écriture est d'un garçon plus exalté que sincère ; il a des idées de derrière la tête ; sa droiture est sujette à caution. »

Sujette à caution, j'te crois !

Un autre dit :

« C'est une jeune fille qu'il faut classer dans les caractères tempérés ; une timide : modération, telle est sa devise. »

Vidal, une jeune fille timide, qui se distingue par sa modération !...

Une dame, dans cette même écriture, reconnaît bien un homme : mais quel homme !

« Le scripteur paraît adonné exclusivement aux travaux intellectuels. Il a dû arriver à de grands résultats. Le cœur est dominant, l'altruisme en découle... Pour nous résumer, nous voyons dans ce graphisme beaucoup de talent, mais non du génie, car le caractère essentiel du génie, c'est la création. Quoique nous n'ayons jamais vu le graphisme de Taine, c'est un peu ainsi que nous nous le représentons. En tout cas, celui qui a écrit ces lignes est un penseur. »

Ainsi, d'après son écriture, les graphologues ont dit de Vidal, le tueur de femmes : « C'est une jeune fille » ou « C'est un penseur dans le genre de Taine... »

« S'il fallait juger de la graphologie par ces réponses, observe M. Binet, ce serait terrible. Il est très probable que cette écriture est pleine de pièges ! »

Il n'est pas encore au bout de ses étonnements. Un graphologue, après avoir tracé un portrait très flatté de l'assassin, ajoute, en s'adressant à M. Binet : « J'ai l'impression que cette écriture est la vôtre !... »

« Ces lignes, dit froidement M. Binet, m'ont profondément surpris. » Elles n'ont pas raffermi sa foi de plus en plus chancelante en la graphologie. Il se sent impuissant, après cette enquête, à la déclarer infaillible. Il puise même, dans ces résultats, la tentation de lutter contre un préjugé tenace :

« La graphologie a pour certaines gens le prestige d'un sacerdoce ; la qualité de graphologue confère à qui l'adopte un pouvoir d'autant plus grand que c'est un pouvoir mystérieux. Le profane admire d'autant plus qu'il comprend moins ; et l'autorité est surtout forte quand elle s'exerce sur des choses inexpliquées. »

Conclusion : si nous avons bien compris notre éminent interlocuteur, la graphologie, à l'heure actuelle, n'est qu'empirique, c'est une connaissance de l'ordre intuitif; l'intuition est le contraire du raisonnement. Le graphologue a une perception subite, le coup de la grâce. Alors il affirme. Et ceux qui croient à la graphologie le croient. Et leur foi est à ce point tenace, que la diversité des opinions ne les ébranle pas. C'est que dans les contradictions qu'ils constatent, les intéressés font un choix à leur avantage. Il s'établit ainsi

une sorte de collaboration entre l'empirisme et la crédulité. Les résultats de cette collaboration sont surprenants : mais la science n'a rien à y voir ; la raison non plus.

Au fond, M. Binet proclame la faillite de la graphologie ; mais comme les graphologues ont été ses collaborateurs, il lui en coûte de le dire crûment. Il constate alors que la graphologie, qui pourrait peut-être recevoir une culture rationnelle, est une manière de sauvageon qui a donné quelques jolies fleurs. L'imagination en donne aussi.

On le voit, M. A. Binet a beau y mettre des formes, c'est bel et bien une exécution. Comme Platon, écartant les poètes de sa République, il chasse les graphologues de la Cité de la Science, en les couvrant de fleurs.

⁂

On pourrait répondre à l'expérience de M. Alfred Binet par une autre expérience. Aussi bien nous a-t-il emprunté notre idée.

Nos lecteurs se souviennent que, l'an dernier, nous avions ouvert un concours différant seulement en ceci de celui de M. Binet qu'au lieu de s'adresser à des professionnels, il s'adressait à des amateurs. Nous avions reproduit, en *fac-simile*, un certain nombre de spécimens d'écriture, émanant de personnages bien connus. Il s'agissait de découvrir les qualités dominantes des scripteurs et, si possible, de deviner leurs noms.

Nous avions pensé que si, réellement, les traits principaux de notre caractère se reflètent dans les lignes que nous traçons, il devait être relativement facile, étant donné l'écriture de célébrités très en vue et douées d'une individualité psychique très accentuée, de déterminer leur identité.

Contrairement à ce qui se passa dans la tentative de M. Binet, un grand nombre de concurrents distinguèrent fort bien les dominantes de la psychologie des personnalités dont l'écriture leur avait été soumise, et quelques-uns d'entre eux parvinrent même à en découvrir les noms.

Il arrive parfois que des empiriques, des rebouteux de villages, si dédaignés des médecins patentés, qui les pourchassent avec tant d'âpreté, obtiennent la guérison de malades abandonnés par les diplômés de la Faculté.

C'est quelque chose d'analogue que nous permet de constater la comparaison de l'expérience de M. Binet. Les amateurs se sont montrés plus avisés que les professionnels.

⁂

Il y a d'autres objections que cette objection de fait à opposer aux conclusions de M. Alfred Binet.

Ces objections ont été fort bien exposées par M. Paul Gaulot dans la *Liberté*. On lira certainement avec intérêt l'extrait suivant de sa judicieuse étude :

La graphologie dut le jour à l'abbé Michon, lequel, ayant eu l'idée que l'écriture était un prolongement de la personnalité humaine, s'est livré à de longues et patientes observations pour lui arracher ses secrets ; il est ainsi parvenu à dégager un certain nombre de signes graphiques auxquels il a attribué des significations précises. La façon dont il procédait était, il faut le reconnaître, tout le contraire de la science qu'il prétendait fonder ; avant que l'écriture livrât le caractère du « scripteur », c'était au « scripteur » à révéler le caractère de l'écriture. L'abbé Michon prenait plusieurs lettres émanées de gens notoirement connus pour posséder telle ou telle qualité, tel ou tel défaut ; il cherchait alors à retrouver dans les particularités de leur écriture un trait commun, et il en faisait, non sans logique du reste, le signe graphique de ce défaut ou de cette qualité. C'est ainsi que, petit à petit, s'édifiait cette nouvelle science.

Des disciples, très convaincus et très zélés, ont continué les observations et les études de l'abbé Michon d'après sa méthode ; ils pensent actuellement être arrivés à des résultats assez complets et assez certains pour sortir de la période des efforts individuels, et donner à la jeune science, dont ils sont les adeptes fervents, ses lettres de naturalisation ; à l'occasion du centenaire de l'abbé Michon, ils vont se réunir en congrès. Ceci n'est point une petite affaire ; l'on sait assez que, lorsque des congressistes se réunissent, cela veut dire qu'ils se prennent au sérieux et surtout qu'on doit les prendre au sérieux.

Sur ce dernier point, tout au moins, ils n'ont pas sujet d'être mal satisfaits, car, depuis que la graphologie est sortie grâce à eux de la pénombre où elle était modestement restée confinée pendant longtemps, des esprits curieux ont voulu voir ce que donnaient ses principes à l'épreuve et ils ont tenté des expériences sur les résultats pratiques qu'on en pouvait tirer. Ils se sont adressés aux graphologues les plus notoires et leur ont soumis divers corps d'écriture en leur demandant de déterminer l'état intellectuel et moral de leurs auteurs ; à vrai dire, les réponses ont été plutôt déconcertantes, et la plupart de nos grands hommes n'ont point eu à se louer de l'épreuve. Un assassin a été pris

pour « un penseur dans le genre de Taine », ce qui ferait craindre que Taine ne fût pris pour un assassin ; quant à Renan, il a été des plus maltraités ; tout au plus, lui reconnaît-on « une intelligence médiocre et peu cultivée ». Et ainsi pour plusieurs autres de nos contemporains, dont la réputation, consacrée par l'admiration générale, reçoit des coups sensibles ; ce serait à croire que la graphologie a repris à son compte la vieille devise romaine : *Parcere subjectis et debellare superbos* (Epargner les humbles et combattre les superbes). Les grands hommes n'ont rien à gagner avec elle ; les autres n'ont rien à perdre.

Là-dessus, ses détracteurs triomphent et en concluent immédiatement que, réduite à l'état d'amusement, la graphologie peut être un passe-temps inoffensif, mais que, lorsqu'elle se pose en science révélatrice des caractères, il faut combattre ses prétentions et surtout lui refuser ce nom de science qui, par un temps où ce mot seul enlève tous les suffrages, serait de nature à lui valoir des approbations qu'elle ne mérite pas.

Je trouve ces conclusions sévères, et je crois qu'elles sont le résultat d'un malentendu dont la responsabilité, d'ailleurs, retombe, à mon avis, aussi bien sur les graphologues que sur leurs adversaires. J'ai jadis étudié la graphologie et, bien que je m'en sois tenu à des connaissances d'amateur, faute de temps et d'aptitudes pour devenir un bon élève, j'ai pu constater que nombre des observations relevées par l'abbé Michon et ses successeurs n'étaient point à dédaigner. Dans bien des cas, elles sont révélatrices de qualités ou de défauts secrets et même de tares physiques ; c'est ainsi que, plus d'un an avant que le déplorable événement se produisît, l'écriture d'un homme d'une haute valeur intellectuelle pouvait faire prévoir qu'il deviendrait fou. Malheureusement, quelques graphologues ont voulu aller trop loin et leurs prétentions ne sont pas admissibles ; je ne crois pas que la graphologie soit capable de fournir toutes les révélations qu'on se flatte d'en obtenir et notamment vouloir qu'elle dise le sexe et l'âge du « scripteur » me paraît excessif, de même qu'elle ignorera vraisemblablement toujours les nuances et ne s'appliquera guère qu'à des caractères bien tranchés. Encore faut-il que le graphologue apporte un soin très méticuleux dans le choix des pièces sur lesquelles il opère son travail, car, le principe étant que celui qui écrit trahit par son écriture les sentiments qui sont en lui, on comprend que, s'il s'agit d'un billet insignifiant, on n'y saurait trouver nulle révélation intéressante. Il doit en être de l'écriture comme de la parole, qui ne vaut que par l'intonation ; l'homme du plus grand esprit ne dira pas autrement que M. Jourdain : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles et me donnez mon bonnet de nuit ». En acceptant une invitation à dîner ou en écrivant à un fournisseur, le plus profond penseur lui-même ne pense pas à grand'chose.

M. Gaulot remet ainsi les choses au point. Il ne faut pas demander à la graphologie autre chose que ce que la graphologie peut fournir.

Si vous demandiez à un mathématicien, étant donné la longueur de son navire et la hauteur de son grand mât, d'en déduire l'âge du capitaine, il est bien certain que ce mathématicien, eût-il le génie d'un Newton ou la faculté calculatrice d'un Inaudi, ne pourra vous donner la solution sollicitée.

Cette blague classique ressemble un peu, toutes proportions gardées, aux problèmes proposés par M. Binet à la perspicacité des œdipes de la graphologie.

Il ne semble donc pas que son expérience apparaisse comme très probante. Les sceptiques, les dénigreurs de parti pris, les gens d'esprit, si vous voulez, s'amuseront sans charité de la déconvenue de ces professionnels naïfs tombés dans le piège aimable que leur a tendu l'éminent, mais taquin professeur en Sorbonne.

Les hommes sérieux souriront du bon tour joué à des pontifes un peu trop entichés peut-être d'un sacerdoce qu'ils se sont conféré à eux-mêmes, mais ils n'y attacheront pas autrement d'importance.

M. Brunetière, avec une autorité au moins égale à celle de M. Alfred Binet, avait proclamé la banqueroute de la Science. La Science ne s'en est pas portée plus mal. M. Alfred Binet proclame la faillite de la graphologie. La graphologie continuera d'aller bien, et l'on fêtera dignement le centenaire de son créateur... GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Le roman de la bague volée.*

Des Parisiens, qui touchent barre, entre la mer et le château, dînent au Bois. On cause, un peu tumultueusement, de tout ce qui s'est passé depuis qu'on ne s'était vu. Et, à propos de la bague au diamant bleu de Ker-Stear, quelqu'un raconte une anecdote assez curieuse.

— ... Les Migaille, chez qui je vais en octobre, ont

aussi leur histoire de diamant, mais bien plus compliquée. Mme de Migaille, Téligny en son nom, était héritière du diamant noir des Téligny, célèbre dans la province. Il paraît que « le jeune Téligny », le gendre de M. l'Amiral... Vous vous rappelez bien ?

Il aperçoit de loin le jeune Téligny,
Téligny dont l'amour a mérité sa fille...

Téligny l'avait enlevé à la châsse d'une sainte quelconque, dans le pillage d'une église par les huguenots ; depuis lors cette sombre gemme n'avait cessé de porter la guigne à ses propriétaires. On l'avait fait monter en bague, et cette bague était déposée dans une banque, en attendant la majorité de Mlle de Téligny.

Le jour de la majorité arrive ; on apporte la bague que la jeune fille s'empresse de mettre à son doigt, et que tout le monde admire. Le diamant, gros comme une petite noisette, jetait les plus beaux feux. Le château était plein d'invités, parmi lesquels Migaille, cousin et fiancé de Mlle de Téligny. Ce fut lui, naturellement, qui s'occupa le plus de la pierre et de la petite main dont elle rehaussait la blancheur.

Le lendemain matin, une rumeur sinistre se répand, propagée par une femme de chambre affolée : on avait volé le diamant noir ! Emotion, brouhaha. Mlle de Téligny, très émue, très pâle, raconta qu'elle avait laissé la bague dans un petit salon attenant à sa chambre. Elle l'avait placée dans un secrétaire qui ne fermait pas à clef. Son cousin, qui l'accompagnait, lui avait même fait remarquer qu'elle traitait bien légèrement un joyau si célèbre. Pourquoi ne pas l'emporter dans sa chambre ? C'est que la légende du diamant noir l'impressionnait. Et cette légende était bien vraie ! On voyait bien que ce diamant était maléficié ! Fondant en larmes, la pauvre enfant déclara qu'elle était heureuse de l'avoir perdu et supplia qu'on ne le cherchât plus. Après quoi, elle s'enferma dans sa chambre.

On chercha tout de même, cela va sans dire, mais vainement. Migaille se rappelait très bien les faits : il avait vu sa cousine déposer le diamant dans le secrétaire, et pensé qu'elle agissait imprudemment. Il avait pris congé d'elle dans le petit salon et était revenu au fumoir. Personne après lui n'avait dû pénétrer dans cette pièce, sinon la femme de chambre ; mais c'était une vieille servante de la famille au-dessus de tout soupçon. Un agent de la sûreté fit discrètement une enquête et conclut que le diamant n'avait pu être volé que par une personne du château, domestique ou maître, maître plus probablement, « ceux-ci, disait-il, étant bien moins honnêtes, d'ordinaire, que leurs valets ». Les soupçons parurent se concentrer sur Migaille, et sur Mlle de Féligny elle-même, dont l'attitude était singulière, en effet : elle continuait de supplier qu'on en restât là, qu'on ne lui parlât plus du diamant. Enfin, la vieille douairière de Téligny coupa court à tout en déclarant qu'elle ne pouvait soupçonner ni ses domestiques ni, à plus forte raison, ses invités ; et l'affaire fut classée. Les invités abrégèrent leur séjour et partirent avec une petite impression de malaise.

Depuis ces événements désagréables, Mlle de Téligny manifestait pour son cousin et fiancé l'antipathie la plus prononcée. Il s'en désolait, sans y rien comprendre. Enfin, quelques allusions l'éclairèrent.

— Blanche, s'écria-t-il un jour, serait-il possible que vous me soupçonniez, moi, d'avoir volé votre diamant ?

Elle tressaillit et le regarda avec des yeux pleins de mépris et de colère :

— Comment osez-vous parler du diamant ?

— Et pourquoi n'oserai-je pas ? Que signifie tout cela ?

— Misérable ! Mais *je vous ai vu voler la bague.*

— Vous m'avez vu !

— Oui, je vous ai vu... Plût à Dieu que je fusse morte avant !... Deux heures après que vous m'aviez quittée, j'ai entendu un bruit de pas dans le petit salon... J'entr'ouvris la porte au moment même où vous ouvriez le secrétaire. Je vous ai bien reconnu ; vous teniez un bougeoir à la main. Vous avez pris le diamant et vous vous êtes éloigné à pas furtifs, à pas de voleur !

Migaille demeurait stupide d'étonnement. La jeune fille continuait, au milieu de ses sanglots :

— Pourquoi ne pas m'avoir dit que vous aviez besoin d'argent ?... que vous aviez perdu au jeu, ou peut-être qu'une autre femme... J'en aurais trouvé... j'aurais moi-même vendu le diamant... mais au moins je n'aurais pas eu cette douleur affreuse de voir l'homme que j'aimais se déshonorer si vilement... Non, non, je ne veux rien entendre... Partez, laissez-moi, épargnez-moi votre vue désormais ..

Elle s'enfuit. Le pauvre Migaille se disait : « Elle est folle ! Elle est complètement folle ! La perte de cette sacrée pierre lui a troublé l'esprit ! » Il se rappelait très bien ce qu'il avait fait le soir de la disparition de la bague : il était allé au fumoir, puis, un quart d'heure après peut-être, avait regagné sa chambre, pris un peu de sirop de chloral, car il avait les nerfs agités, et s'était honnêtement mis au lit.

Il alla tout raconter à la douairière, dont l'air discret et peiné lui révéla qu'elle partageait peut-être l'opinion de sa fille ; et enfin, après avoir vainement essayé de revoir Blanche, le pauvre garçon quitta le château, furieux et désespéré.

A peine se fût-il éloigné de sa fiancée, et même de France, car il poussa jusqu'en Egypte, que Mlle de Téligny commença de regretter son départ. Elle songeait sans cesse à lui et à cette vilaine histoire ; et, comme tous les amoureux, elle en vint à ne plus être très sûre du témoignage de ses yeux. Elle eut l'occasion de consulter une voyante — dont vous connaissez bien le nom, mesdames ; car vous lisez toutes, n'est-ce pas? l'*Echo du Merveilleux*. — La voyante lui dit avec solennité :

— « Tu as vu, mais tu ne sais pas... L'homme est venu, mais il ne sait pas.... Le maléfice est vaincu, mais on ne sait pas. Obéis à la voix de ton cœur. »

A force de songer à tout cela, une illumination lui vint : « Bonne maman, dit-elle à la douairière, s'il était somnambule? S'il était endormi lorsqu'il a pris le diamant? » La douairière tomba d'accord que c'était bien possible... Elle serait tombée d'accord qu'il faisait jour en plein minuit pour faire plaisir à sa petite-fille... Je ne veux pas vous tenir le bec dans l'eau davantage... Eh bien, oui, c'était cela ! on fit revenir Migaille au château. On lui dit que la pierre était retrouvée, que Blanche avait eu le cauchemar. Elle s'excusa tendrement de ces accusations. Tout le soir on ne parla que du diamant. « Il est à son ancienne place dans le secrétaire, dit Blanche. »

Migaille, radieux, après avoir fumé deux ou trois cigarettes dans le parc, alla se coucher en songeant à son bonheur, non sans avoir pris un doigt de sirop de chloral, selon sa détestable habitude, car il avait les nerfs excités.

Une heure après, les deux femmes aux aguets le voyaient passer tenant son bougeoir et marmottant :

— Le secrétaire ne ferme même pas à clef... on pourrait le voler... Je vais le mettre en lieu sûr.

Il vint jusqu'au petit salon, d'un pas glissant de fantôme, ouvrit le meuble, y prit un objet quelconque et alla déposer cet objet sur un vieux bahut de la bibliothèque, dont il parut chercher la clef. Déconcerté, le somnambule regagna sa chambre. On fit ouvrir le bahut, dont la clef manquait, et on y trouva la bague au diamant noir.

Evidemment Mégaille, après l'y avoir enfermée, six mois plus tôt, avait emporté et égaré, dans son sommeil bizarre, la clef du bahut.

— Ingénieuse solution! Pourquoi ne serait-ce pas celle de Ker-Stears?

— Et valait-il gros ce diamant de Téligny?

— On l'a payé quarante mille... car Migaille l'a vendu récemment, sous prétexte qu'il portait malheur... Et après une forte culotte au cercle.

GEORGE MALET.

LES
Prédictions de l'OLD-MOORE

Une inadvertance nous a fait omettre, le mois dernier, la publication, pour septembre, des prédictions de l'Old-Moore. *Nous les publions aujourd'hui, en nous excusant de notre oubli. Nos lecteurs n'auront, d'ailleurs, rien perdu à cette omission, car* Old-Moore *n'avait pas été, pour ce mois-là, très heureux dans ses prophéties.*

SEPTEMBRE 1906

La vignette représente un squelette vêtu d'un manteau noir et d'un chapeau conique avec une plume noire, qui conduit un troupeau d'oies vers un lion accroupi, la gueule ouverte devant une caverne.

Voici les prédictions :

L'en-tête pour septembre doit être considéré comme un avertissement aux gogos.

Le prophète prédit que, vers cette époque, un grand nombre de sociétés suspectes lanceront leurs valeurs sur le marché. Le squelette conducteur d'oies se fait le rabatteur des fondateurs peu scrupuleux de ces sociétés, représentés par le lion affamé, assis à l'entrée de la caverne financière, prêt à dévorer les naïfs sans soupçons.

Il y aura un lourd nuage guerrier suspendu sur toute l'Europe ; la partie la plus sombre couvrira la Grande-Bretagne. Les relations entre plusieurs puissances seront tendues jusqu'à menacer de se rompre, et *Old Moore* craint que les hostilités ne soient à appréhender à tout instant. L'Angleterre attendra des nouvelles avec anxiété, et il est possible que sa marine, à propos de laquelle on a dit tant de contes douteux, aura peut-être l'occasion de montrer si ses canons sont réellement dignes de la confiance que la nation a mis en eux. Quant aux officiers et aux hommes, tout le monde sait qu'ils sont les premiers du monde.

Nous pouvons nous attendre à apprendre la mort d'un philanthrope bien connu, vers la fin de ce mois. La plus grande partie de son immense fortune sera affectée à des œuvres de charité.

Il sera beaucoup question des ivrognes en septembre, de grands efforts seront faits pour détourner ces malheureux de leur vice invétéré ; mais il faudra autre chose que la loi actuelle.

On connaît beaucoup de prétendus remèdes, qui ont fait grand bien ; mais il est douteux qu'il y ait eu un grand nombre de guérisons permanentes.

C'est une joie de penser qu'avec le temps la race britannique devient de plus en plus sobre.

Nous aurons des jours clairs et chauds.

OCTOBRE

La vignette représente des cercueils d'enfants vers lesquels se dirigent des femmes en pleurs, tandis qu'un pasteur lit les prières des morts.

Sur la gauche, un squelette vêtu en croque-mort se tient près d'un autel.

Voici les prédictions :

Le tableau pour octobre est présenté par *Old Moore* à ses

lecteurs comme un avertissement amical. Depuis quelques années, le Prophète a considéré comme son devoir strict de signaler au public l'effrayant mal causé par l'habitude, chez les jeunes gens et les garçonnets de la Grande-Bretagne, de fumer des cigarettes.

Il suffit de lire les rapports médicaux à ce sujet pour se former une opinion sur ce grave danger, qui ne touche pas seulement à la génération actuelle, mais menace de nous faire, dans l'avenir, une race affaiblie et débile.

Il est grand temps de décréter une loi sévère pour arrêter cette désastreuse coutume parmi notre jeune population grandissante.

Vers cette époque, il nous parviendra quelque étrange nouvelle d'Allemagne. Un discours violent du chef d'un parti extrême provoquera de graves manifestations dans la population de Berlin.

Un grand personnage se trouvera en danger et il deviendra nécessaire de faire garder son palais par d'importantes troupes de cavalerie.

Bien que le nombre d'étrangers débarqués en Amérique l'année dernière ait dépassé le maximum annuel constaté jusqu'ici, nous ne serons pas surpris de voir l'émigration de Grande-Bretagne et surtout d'Irlande dépasser tous les chiffres antérieurs.

Le moment n'est pas éloigné où l'oncle Sam arrêtera ce mouvement en faisant un tri rigoureux parmi ces aspirants colons avant de leur permettre de compter parmi les citoyens de la République.

Nous apprendrons avec chagrin la mort imprévue d'une femme écrivain très connue, qui a, depuis bien des années, fait les délices du public par ses intéressants travaux. Sa mort produira dans les cercles littéraires un vide qu'il sera pendant longtemps difficile de combler.

Vers la fin d'octobre, un terrible ouragan s'abattra sur les îles Scilly, causant de graves dommages aux vaisseaux en mer.

Prédictions réalisées

et Anecdotes

C'est le titre d'un des chapitres les plus intéressants du nouvel ouvrage : *Histoire de l'Astrologie*, que notre distingué collaborateur Vanki vient de publier à la Librairie Chacornac, 11, quai Saint-Michel.

Vanki remonte à la plus haute antiquité pour démontrer que l'astrologie fut toujours en faveur et que fort souvent les prédictions des astrologues se trouvèrent exactes.

Les Athéniens, dit Vanki, élevèrent à Bérose, ainsi que l'histoire nous l'apprend, une statue avec une langue dorée, pour rendre hommage à la vérité de ses prédictions, mais ce ne fut guère qu'à l'époque des Césars que les historiens commencèrent à enregistrer plus régulièrement les cas de réalisation des prophéties astrologiques ; cependant on doit constater que les astrologues devaient exercer depuis longtemps déjà leurs talents à Rome, car dès 139 avant notre ère, le préteur Cornélius Hispallus lança contre eux un décret d'expulsion ; la persécution produisit son effet ordinaire, c'est-à-dire qu'elle les mit plus en faveur que jamais ; d'ailleurs elle ne dura pas et les grandes familles romaines avaient chacune leur astrologue attitré et que l'on appelait en Italie « mathématicien ».

Octave, au début de sa carrière, fit dresser son thème de nativité par le mathématicien Théogène et celui-ci lui annonça sa brillante destinée. Auguste fit de Théogène son confident et son collaborateur, et, « il eut bientôt, dit Suétone, une telle confiance dans l'astrologie, qu'il publia son thème généthliaque et frappa la monnaie d'argent au signe du Capricorne sous lequel il était né ».

Tibère exilé à Rhodes occupait ses loisirs à faire et à faire faire des thèmes, ayant pris des leçons du mathématicien Thrasyllus, qui avait deviné en lui « l'homme qui goûterait un jour de l'empire ». Avant cela, Tibère croyait à l'astrologie, mais sous réserve, et plus d'une fois, il avait fait précipiter dans la mer, du haut d'un rocher sur lequel était bâtie sa demeure, les astrologues dont les prédictions lui paraissaient suspectes. Lorsque Thrasyllus lui annonça qu'il aurait un jour l'Empire, Tibère lui demanda s'il connaissait ce qui lui arriverait à lui-même ; le mathématicien lui répondit immédiatement qu'à l'instant même il était menacé d'un grand danger, car il connaissait les habitudes expéditives du tyran. Tibère, charmé de son esprit d'à-propos, le rassura et lui accorda par la suite autant de confiance qu'à Séjan, qui en abusa moins innocemment ; néanmoins, beaucoup de contemporains de Tibère eurent à se plaindre des connaissances astrologiques de celui-ci, car après avoir dressé les thèmes des personnages les plus en vue, il faisait impitoyablement tomber les têtes qui lui semblaient marquées pour l'empire.

Caligula, ce monstre physique et moral, fut averti par le mathématicien Sulla du genre de mort qui l'attendait, mais dans sa folie, se croyant dieu, il négligea cet avertissement et, peu de temps après, il fut égorgé par le prétorien Chiréas.

Peu de temps après la naissance de Néron, sa mère Agrippine fit dresser son thème généthliaque par des astrologues chaldéens ; ils furent unanimes dans leurs prédictions et dirent à la mère : « Ton fils gouvernera le monde, mais il oubliera que tu l'as porté dans ton sein et sa fureur le rendra matricide ».

L'événement justifia ces prévisions ; fatigué des conseils et des représentations de sa mère, Néron lui dépêcha Anicet, capitaine de sa garde, avec ordre de lui ôter la vie, ce qui fut fait.

Othon, familier de Néron, rencontra, dans le boudoir de Poppée, l'astrologue Ptolémée, qui l'accom-

pagna en Espagne et lui prédit le pouvoir ; le poussant ainsi à se révolter contre Galba qui fut assassiné par les prétoriens et ceux-ci proclamèrent Othon empereur ; mais l'histoire ne dit pas si Ptolémée avait averti Othon de la fin qui l'attendait.

Les Flaviens eurent tous leurs astrologues familiers et Vespasien s'attacha Babillus qui déjà avait été le confident de Néron.

Titus avait des connaissances en astrologie, et l'histoire dit qu'il étudia lui-même le thème de deux ambitieux et leur pardonna disant : « qu'il les avertissait d'un grand danger qui leur viendrait plus tard d'un autre ».

Domitien, comme autrefois Tibère, se faisait faire les thèmes de ceux qu'il jugeait pouvoir lui succéder, mais il frappait souvent à côté, car s'il fit mettre à mort Mettius Pomposianus, qui déjà sous Vespasien passait pour avoir une géniture impériale, il épargna Nerva, parce qu'on lui avait dit que le vieillard avait peu de temps à vivre, mais il ignorait que cet homme n'avait pas besoin de vivre bien longtemps pour lui succéder.

Ce même Domitien fit faire son thème par le mathématicien Asclétarion, et comme celui-ci lui annonçait la mort violente qui l'attendait, il le fit saisir par ses gardes et lui demanda s'il savait quelle serait sa fin. Asclétarion lui répondit sans se troubler que dans peu de temps il serait mis en pièces par des chiens. Domitien, pour lui démontrer le peu de fondement de ses prédictions, le fit égorger immédiatement et ordonna que son cadavre fût consumé par le feu ; en conséquence, on dressa un gigantesque bûcher auquel on mit le feu après que le cadavre y eut été déposé, mais au même instant il s'éleva un orage terrible accompagné d'une pluie torrentielle qui éteignit les flammes et força les gardes à chercher un abri momentané ; lorsqu'ils revinrent,ils trouvèrent le cadavre du mathématicien à moitié consumé et la proie d'une foule de chiens errants qui s'en disputaient les lambeaux.

L'historien Suétone était aussi très versé dans la science des astres, et, la veille de sa mort, pour faire parade de ses connaissances en *mathématique*, il annonça que le lendemain la lune se couvrirait de sang dans le Verseau.

Marc-Aurèle, surnommé le Philosophe, fut aussi le protecteur des Chaldéens et croyait à leur science.

Les deux premiers Gordiens, qui, comme on le sait, n'eurent pas le temps de régner, étaient fixés sur leur sort. Un Chaldéen avait dit au vieux Gordien qui le consultait sur son fils, qu'il serait fils d'empereur et empereur lui-même, et, d'après des textes anciens, il est dit qu'il prédit au père et au fils leur genre de mort, le jour et les lieux où ils mourraient, et cela avec la ferme conviction d'être dans le vrai (1).

Lorsque Septime Sévère n'était encore que préfet de la Lugdunaise, il passait son temps à faire les thèmes des filles à marier. Ayant appris qu'il s'en trouvait une en Syrie dont la géniture annonçait qu'elle épouserait un roi, il la demanda en mariage et l'obtint, c'était Julia Domna, qui, plus tard, se laissa mourir de faim à Antioche.

Alexandre Sévère fut également un adepte de l'astrologie. Il protégea grandement cette science pour laquelle il fonda une école avec des bourses pour les étudiants.

Il avait pour ami intime le mathématicien Thrasybule, qui lui annonça qu'il périrait par le glaive d'un barbare.

Alexandre crut d'abord que sa mort serait glorieuse et qu'il mourrait en combattant, mais l'événement le trompa, car il périt bien de la main et par le glaive d'un bouffon barbare, mais en temps de paix et non en combattant.

Les Césars et les empereurs romains se servaient bien des astrologues et de leur science, mais cela ne les empêchait nullement de persécuter la science et ses adeptes lorsqu'ils le jugeaient bon.

A la fin de son règne, Auguste avait interdit toute espèce de divination ; et à la suite du procès de Drusus Libo, Tibère sévit contre les astrologues, car ceux-ci avaient exploité l'ambition de ce jeune écervelé et l'avait poussé à comploter.

Dioclétien rendit un édit ainsi conçu :

« Il est d'intérêt public que l'on apprenne à exercer l'art de la géométrie, mais l'art des mathématiques est condamnable, et il est absolument interdit. »

Les empereurs anciens ne furent pas les seuls à avoir recours à l'astrologie et à en protéger les adeptes.

Au moyen âge, Charles V, dit le *Sage*, fut un grand admirateur de l'astrologie ; il fit venir d'Italie, comme professeur d'astrologie, le père de Christine de Pisan, puis il fit bâtir, rue du Foin-Saint-Jacques, une maison qu'il nomma *collège de maître Gervais*, nom d'un docteur attaché à son service en qualité de *souverain médecin et astrologien*, et à ce double titre *moult estimé et stipendié d'icelui roy*.

Charles V accorda de grands bénéfices au collège de maître Gervais, et une bulle du pape Urbain V, lui aussi protecteur de la science astrologique, lançait un anathème contre quiconque oserait enlever du collège les livres et les instruments qui servaient aux opérations astrologiques.

---

(1) (Capitolin-Giordani Kes. 20) Bouché-Leclercq, *Les astrologues grecs*.

Mathieu Corvin, ainsi que nous l'avons vu à propos de Müller, dit Régiomoutanus, n'entreprenait rien sans avoir consulté son astrologue, et il s'en trouvait bien.

Louis Sforza, duc de Milan, et le pape Paul se dirigeaient également d'après les calculs astrologiques.

Louis XI avait un peu le caractère de Tibère et comme lui avait foi en la science des astres. Avant de se rendre à Péronne, où, comme l'on sait, il fut retenu prisonnier par Charles le Téméraire, il avait consulté son astrologue Galéoti, qui lui avait répondu : « Sire, tout ira bien ». On comprend la fureur du roi à son retour. Il fit appeler Tristan, l'exécuteur impossible de ses ordres, et lui dit : « Mon compère, Galéoti est dans mon cabinet, dans quelques minutes je le reconduirai. Prête une oreille attentive aux mots que je lui dirai en le reconduisant ; si je lui dis : Il y a un ciel au-dessus de nous, qu'il soit pendu sans délai. Si au contraire je lui dis : Allez en paix, garde-toi de toucher un cheveu de sa tête. » Là-dessus le roi entra dans son cabinet, où le pauvre Galéoti l'attendait plus mort que vif. « Eh bien, sire astronome, lui dit le roi, avec un sourire sardonique, vous qui lisez si bien dans l'avenir, pourriez-vous me dire à quelle époque vous mourrez ? »

« Sire, répondit habilement Galéoti qui connaissait le caractère de Louis XI, ma science ne me permet pas de préciser cette date ; tout ce que je sais, c'est que je mourrai trois jours avant Votre Majesté ».

Cette réponse sauva l'astrologue ; le roi, en le reconduisant, lui serra tendrement la main, en répétant plusieurs fois :

« Allez en paix, allez en paix », et à chaque fois, il avait soin de jeter un regard significatif à Tristan.

A la naissance de son fils Louis, Henri IV fit dresser son thème généthliaque par le médecin Larivière. Après la mort de son père, devenu roi sous le nom de Louis XIII, il fut nommé le Juste, parce qu'il était né sous le signe de la Balance.

Sous les Médicis, les astrologues furent en grand honneur à la cour de France, et à l'heure où Louis XIV venait au monde, Morin, caché dans l'antichambre royale, dressait le thème du futur roi Soleil. Nous avons vu que presque toutes les prédictions de Morin se réalisèrent.

La grande Catherine avait fait dresser son horoscope par Luc Gauric, évêque de Civita, et il lui avait dit : « Saint-Germain sera témoin de votre mort » et « aussitôt », dit Mezeray, « l'on vit Catherine fuir tous les lieux, toutes les églises qui portaient ce nom suspect. Elle n'alla plus à Saint-Germain-en-Laye, et même parce que son palais des Tuileries se trouvait sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, elle se retira dans un hôtel, près de Saint-Eustache ».

Le prêtre qui assista Catherine pendant son agonie, se nommait Nicolas de *Saint-Germain*, et était évêque de Nazareth.

Se souvint-elle de la prédiction de Luc Gauric à cet instant fatal ? C'est ce que l'histoire ne dit pas.

Cette même reine fit construire, près de Saint-Eustache, sur l'emplacement de la halle au blé, une colonne d'ordre dorique qui servait d'observatoire à son favori, Cosme Ruggieri, et à Auger Ferrier, son médecin. Les derniers débris de cet observatoire furent démolis avec la halle au blé, lors de la construction de la Bourse du Commerce.

Catherine protégea aussi beaucoup le célèbre Michel de Nostradamus, dont les *Centuries* furent si longtemps en vogue, et dont, aujourd'hui encore, de nombreux auteurs commentent les textes.

Sous Louis XIV, un grand coup fut porté à l'astrologie ; lorsque, en 1666, Colbert fonda l'Académie des sciences, il défendit expressément aux astronomes de s'occuper d'astrologie, et ceux-ci, de crainte du ridicule et surtout pour ne pas perdre les bénéfices du prestige qui s'attachaient à ceux qui avaient l'honneur de faire partie de la docte assemblée, cessèrent de pratiquer ouvertement l'astrologie, quoique plusieurs savants astronomes restassent ses adeptes secrets, et cela jusqu'au commencement du XIXe siècle.

VANKI.

JUGEMENT DE LA MOTHE LE VAYER
sur le don des langues

Contemporain de Bayle et non moins sceptique, La Mothe Le Vayer ne croyait pas à l'astrologie, et en général au surnaturel contemporain. Il apprit un jour de M. de Guitaut, capitaine des gardes du corps, que celui-ci avait connu le Rouennais Le Fèvre, qui, dans son sommeil, répondait aux questions qu'on lui faisait en des langues qu'il avait toujours ignorées. Le philosophe put vérifier le fait en écrivant à MM du Puy, qui lui firent donner confirmation par M. de la Roquette, ami de Le Fèvre, de ce que lui avait assuré M. de Guitaut.

La Mothe Le Vayer, dissertant sur ce point intéressant, remarque que les langues diverses proviennent d'une langue initiale que le premier homme inventa naturellement. Il s'appuie sur l'autorité de Pythagore et de Platon, et non pas seulement sur celle de la Bible, pour expliquer, d'après la religion elle-même,

que l'homme peut conserver une connaissance virtuelle des diverses langues. L'imperfection résultant du péché originel n'a pas pu ruiner entièrement le caractère spirituel primitif de la nature humaine, ce caractère qu'Aristote compare à celui des bons génies (les *agathodémons* des platoniciens). D'après son 27e problème de la section XIe, le médecin Huarte a soutenu que des hommes, en vertu de la nature particulière de leur cerveau, ont su le latin sans l'avoir jamais appris, et que des enfants ont parlé dès leurs premiers jours de vie.

« Mais ce grand pouvoir de la nature, remarque La Mothe Le Vayer, ne se reconnoit jamais visiblement, que quand notre âme presque séparée de la matière, d'où luy vient cette tache originelle, opère sans le ministère des sens, comme il luy arrive quand elle tombe en extase ; ou que, dans un sommeil extraordinaire, l'imagination demeure libre, et fait des opérations qui passent pour miraculeuses. La fureur mesme, qui est un autre transport de notre raison, lors de son assiette ordinaire, cause des actions d'esprit qui paraissent surnaturelles... »

Le savant écrivain, quand il s'exprime ainsi, pense à un fait qu'il a relaté : Le Fèvre, d'ordinaire, comprenait ainsi en rêve plusieurs langues, quand il avait bu abondamment avant son sommeil. Les occultistes qui liront ces lignes penseront certainement à Edgar Poë et à bien d'autres qui surexcitaient leurs facultés par une ivresse préalable.

« Pempenace, dit encore le philosophe, nous apprend que la femme d'un savetier de Mantoue fut guérie par un médecin d'une maladie mélancolique qui la faisait parler diverses langues... Erasme veut aussi, dans son Panégyrique de la médecine, qu'un homme de la ville de Spolette, devenu maniaque, ait parlé fort bon allemand sans aucune instruction précédente; avec cette particularité, qu'il n'entendit plus la mesme langue tudesque, aussitost qu'il fut guéri. . . . .

« Que le sommeil délie l'âme des sens, qu'il la purifie, et la face agir d'une façon du tout extraordinaire, mille exemples le prouvent de songes tenus pour divins, et d'une infinité de remèdes que la médecine confesse luy avoir esté révélez en dormant. Cardan reconnoist dans son traité de l'immortalité de l'âme qu'il doit beaucoup de démonstrations géométriques aux raisonnements de son esprit lorsqu'il estoit endormi... » C'est ce que nos philosophes contemporains connaissent sous le nom d'activité inconsciente de l'intelligence.

La Mothe Le Vayer, au sujet de Le Fèvre, rejette *a priori* l'hypothèse d'une possession diabolique, et ne veut pas « diffamer la réputation d'un homme qui n'a jamais esté soupçonné de ce désastre... » Au reste, remarque-t-il, la possession ne se juge pas seulement par ce caractère, et jamais on n'a entendu parler d'une possession qui ne fût que purement nocturne.

Il omet de constater que de saints personnages ont été possédés.

La Mothe Le Fayer pense plutôt que Le Fèvre avait l'humeur mélancolique, si souvent unie avec la prévision de l'avenir, au rapport d'Aristote, et il suppose que pendant son sommeil, comme il entendait des interrogations en langues étrangères, il y répondait par d'autres termes de ces langues, retenus après des conversations ou des lectures savantes « par une certaine sympathie, et par une vertu presque magnétique et aimantée ».

Ces réponses étaient du reste confuses, et fatiguaient tellement sa mémoire, que le lendemain il se plaignait de douleurs de tête. « Peut-estre mesme prononçait-il beaucoup de choses qui ne signifioient rien, et qui ne ressembloient que par la cadence et le son aux langues dont il ne sçavoit que fort peu de termes ».

Ce raisonnement est ingénieux et *peut-être* d'une parfaite justesse : mais, après plus de deux cents ans, il n'est plus possible de retrouver les lettres qui permettraient d'accepter ou de rejeter cette conclusion. Que les chercheurs d'aujourd'hui, quand ils étudient la question du don des langues, prennent donc la peine de réunir et de publier des témoignages dont la valeur sera elle-même garantie par d'autres témoignages : ce ne sera probablement même pas suffisant pour convaincre des gens qui ont un *peut-être* à leur opposer.

TIMOTHÉE.

EXPLICATION INGÉNIEUSE
D'UNE SUPERSTITION

Notre excellent confrère de la *Gazette de France*, M. George Malet, dont nos lecteurs apprécient ici même chaque quinzaine les savants et spirituels « Reportages dans un fauteuil », a reçu d'un lecteur ami l'intéressante lettre que nous reproduisons ci-après :

Meaux, le 25 septembre 1906.

Monsieur,

Dans vos « Glanes du Matin », vous signalez une superstition d'après laquelle on guérit le mal de dents au Poitou et... sur les bords du Niger en touchant une dent malade avec un clou qu'on enfonce ensuite dans un mur. Et vous demandez comment expliquer ces coutumes.

Les superstitions concernant les dents sont très nombreuses. Ainsi, dans la Nouvelle-Galles du Sud,

les dents arrachées sont placées sous l'écorce d'un arbre, et suivant la manière dont l'écorce les recouvre, l'enfant auquel elles ont été ôtées souffre ou non de maladies diverses. A Victoria, il en est de même, et l'arbre qui les contient devient sacré. On s'imagine que la vie reste dans les dents et que, par un lien magique, la vie de celui qui les possédait est intéressée à leur conservation. Dans l'Australie du Sud certaines cérémonies sont instituées pour retirer la vie des dents que l'on enterre ensuite à quelque profondeur.

Dans le Sussex occidental, on s'opposait encore naguère à ce que l'on jetât les dents des enfants, parce que l'animal qui les aurait rongées était censé gratifier d'une mâchoire analogue à la sienne, celui à qui les dents avaient appartenu. En Allemagne, afin d'en avoir de bonnes, on met les dents qui tombent dans un trou de souris, et la même coutume a été observée par M. Richard en Lorraine. (Traditions populaires, usages et coutumes de l'ancienne Lorraine.) La coutume d'offrir ses dents aux rats et aux souris existe d'ailleurs chez les Arabes, en Nouvelle-Guinée, au Mexique, aux Philippines, etc.

Ces faits me semblent s'expliquer par la magie sympathique, on croit qu'une partie du corps est unie à l'ensemble par un lien durable : nuire à l'un ou le favoriser, c'est nuire au tout ou le favoriser ; raisonnement enfantin et facile, et naturellement populaire.

Quant au fer, les superstitions qui le concernent sont plus bizarres encore. Les dieux semblent n'aimer pas le fer chez les peuplades sauvages, aussi se sert-on du fer pour éloigner les esprits malfaisants. « Au Maroc, on croit que le fer protège contre les démons ; aussi place-t-on un couteau ou un poignard sous l'oreiller d'un malade. Les Cingalais portent un clou de fer quand ils transportent des victuailles ; ils croient ainsi empêcher les mauvais esprits de s'en emparer et de rendre malades ceux qui les mangent... Chez les Maiihwairs, tribu arborigène du Mirzapour méridional, une faucille ou un couteau à bétel est constamment placé près de la tête des enfants pendant la première année pour éloigner les esprits. » (Frazer, le *Rameau d'or*, p. 272, trad. franc.) Même usage sur la côte des Esclaves, à Calcutta, et jusqu'en Ecosse. « Aussi, quand les pêcheurs écossais sont en mer et que l'un d'eux prononce un juron où se trouve le nom de Dieu, le premier qui l'entend s'écrie : « Cauld airn ». Chaque homme de l'équipage touche alors le morceau de fer qui se trouve à sa portée et le garde un instant dans la main. Les mêmes mots sont prononcés et le pêcheur touche les clous de ses souliers quand il entend le mot « cochon ». On les prononce même à l'église quand le prêtre lit le passage relatif aux porcs gadaréniens » (id. ibd. p. 276).

L'explication de ces faits semble être dans cette croyance, que les esprits se blessent comme les hommes avec le fer, que de toucher du fer les écarte comme une menace : aussi ceux qui communiquent avec les esprits : idoles, sorciers, prêtres, rois de tribus, sont-ils tenus éloignés de ce métal chez ces divers peuples.

Ne pourrait-on pas, réunissant ces deux groupes de faits, trouver une explication au fait que vous signaliez : le fer chasse l'esprit qui cause le mal de dents, et afin de le tenir éloigné, on fixe le fer dans un arbre ou une muraille quelconque. Chez les sauvages, en effet, toutes les maladies proviennent d'esprits mauvais, et on ne les guérit qu'en les expulsant.

Quoi qu'il en soit, il serait piquant de mettre en rapport la coutume de nos apaches de boulevard, qui touchent du fer en nous rencontrant, nous autres prêtres, avec celle des apaches authentiques, qui ont des frayeurs analogues. L'émancipation de l'esprit rapproche ces messieurs des sauvages.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes excuses pour ce bavardage, l'assurance de mon respect,

ABBÉ A. B...

SPIRITISME DE SALON

(*Suite. Voir les nos des 1er et 15 Septembre*)

Sauf d'assez rares exceptions, les habitués n'appelaient guère en communication un esprit plutôt qu'un autre. Ceux qui donnaient le nom de personnes ayant été connues de l'un ou de plusieurs d'entre nous surgissaient spontanément le plus souvent, et je ne tardais pas à être ainsi distingué par la table. Mais pendant quelque temps, ceux qui se réclamaient de moi et « venaient pour moi » étaient de simples connaissances ne subsistant dans mes souvenirs que confusément, lorsque, à peine entrevues, elles n'étaient pas complètement oubliées. J'écrivais, sur les indications données pour vérifier si les faits allégués étaient exacts, et lorsque j'ai pu obtenir cette vérification ils se sont trouvés justes. J'en relaterai un cas particulièrement caractéristique.

J'avais été chargé, deux ou trois ans auparavant, d'aller étudier une affaire dans une ville voisine de la frontière de France, et m'étais trouvé dans le cas d'avoir recours à une administration locale. Le chef de service appela un jeune expéditionnaire et

lui dit de chercher le dossier et de me le communiquer. Je remarquai sur le moment que ce jeune homme paraissait phtisique, mais n'y avais plus pensé ensuite.

D'autre part, le dimanche suivant, avaient lieu aux environs des courses auxquelles j'allai assister avec un compatriote fixé dans le pays. Au retour, dans la foule compacte qui encombrait le quai de la gare, au moment où nous allions monter en wagon, se trouva près de nous une jeune fille ayant l'air très modeste, et très affarouchée par un groupe d'étudiants qui, la voyant seule, la poursuivaient de trop près. Nous la fîmes prestement monter dans notre compartiment, et ses persécuteurs avaient dû battre en retraite. Elle nous dit alors que la foule l'avait séparée de ses parents et nous remercia beaucoup. Le quai dégagé, ces derniers, en effet, l'aperçurent, et après avoir été mis au fait, joignirent leurs remerciements aux siens. Autre accident qui était complètement sorti de ma mémoire. J'avais, de plus, toujours ignoré une corrélation entre les deux.

Or, un soir, la table s'anima « pour moi ». L'esprit donna un nom allemand qui ne me disait absolument rien ; et sur une demande d'explication, déclara être le jeune expéditionnaire phtisique. Il m'avait trouvé courtois dans notre unique entrevue, ajouta-t-il, et cette impression favorable s'était doublée d'une reconnaissance profonde lorsque j'eus préservé avec mon ami sa fiancée des insultes d'étudiants ivres au retour des courses. Il me raconta qu'il était mort de la poitrine peu après, et que sa fiancée, renonçant au mariage, s'était depuis dévouée à sa vieille mère, que sa mort laissait seule au monde.

J'écrivis pour demander ce qu'il en était. Il me fut répondu que les faits étaient exacts. Il y avait donc eu dans ce cas, comme dans plusieurs autres moins frappants, suppléance aux défaillances complètes de ma mémoire, et information de faits véritables, mais absolument ignorés de moi et des personnes présentes.

Soit pour moi, soit pour d'autres de nos compagnons, ces informations, les unes rappelées, les autres révélées, étaient fréquentes.

J'étais cependant surpris d'une chose : ces visites représentaient assez souvent des personnes de la famille ou de l'intimité de la maison ou de notre médium. Sous le nom d'un oncle de Mme D..., mort quelques années auparavant en laissant la réputation d'un homme étincelant de saillies, de bons mots et de réparties, la table nous faisait de temps en temps passer un moment de folle gaieté, et parfois cet esprit se laissait évoquer à volonté. Par contre, les Italiens et moi étions beaucoup moins favorisés par nos anciennes amitiés, et surtout par les membres disparus de nos familles respectives. Je reviendrai plus loin sur cette singularité.

Je n'avais pas tardé à m'intéresser tout particulièrement à la doctrine pouvant résulter des conversations de nos esprits visiteurs. Ceux qui se laissaient amener à ce genre de communications étaient assez rares ; de plus, les conditions de nos séances ne se prêtaient guère, par la composition du milieu, à des considérations philosophiques et religieuses. Il n'était donc pas toujours facile de diriger dans ce sens la conversation typtologique. Seule, Mlle Marthe, qui connaissait et comprenait mieux que les autres adeptes ma curiosité pour cet ordre d'idées, en favorisait la recherche ; et avec son concours, je pus recueillir un certain nombre d'exposés de doctrine. Il ressortit de cette enquête les grandes lignes des « éléments de foi » que j'ai plus tard retrouvés exposés dans Allan Kardec, sauf sur un point que je note ci-dessous.

1° Dans les termes les plus mesurés et les plus respectueux, il faut le reconnaître, la table a constamment nié la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le proclamant seulement le plus grand des moralistes.

2° Nous n'avons pas posé la question de sa présence réelle dans l'Eucharistie ; la différence de religion des habitués ne l'eût pas permis. Mais j'offrais systématiquement de faire dire des messes pour celles des âmes qui se réclamaient de moi dans leurs visites, et d'une façon ou d'une autre, assez souvent avec une véritable brutalité, presque toujours avec vivacité, mon offre était écartée, ce qui équivaut à mes yeux à une négation catégorique, aucun des esprits n'ayant accepté.

3° La pluralité des existences d'une même âme se perfectionnant d'incarnation en incarnation jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à un état suffisamment pur pour s'élever aux régions supérieures, où elle n'est plus en communication avec nous et jouit du bonheur céleste, a été constamment présentée comme le dogme essentiel.

Dès lors négation du purgatoire et de l'enfer, et certitude pour toutes les âmes de parvenir à l'empyrée, plus ou moins rapidement. Où la théorie qui nous a été constamment exposée et maintes fois confirmée par de nouvelles communications diffère de celle d'Allan Kardec, c'est : (*a*) que d'après notre table, les premières incarnations d'un esprit animent toujours un animal, point qu'Allan Kardec ne mentionne pas, et (*b*) que la régression à cet état infé-

rieur à celui déjà acquis par une âme dans de précédentes incarnations humaines, en punition de l'une de celles-ci mal employée, est une punition fréquente, alors qu'Allan Kardec enseigne le contraire (1).

A l'appui de ces deux traits, nous avons maintes fois demandé à la table des « biographies d'âmes ». Toutes commençaient par la désignation de l'animal ayant précédé la première incarnation humaine. Pour ma part, il m'a été uniformément affirmé que j'avais été tout d'abord un mouton. L'espèce ne semble pas, d'ailleurs, être en rapport avec ce que sera l'âme ultérieurement, car malgré ce début essentiellement pacifique, ma première incarnation humaine, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, aurait fait de moi un brigand de grand chemin d'une férocité à toute épreuve ; au XVI[e] siècle mes progrès étaient grands déjà, car mon âme aurait animé le corps d'un des fidèles des Valois. L'une des plus charmantes femmes de notre cercle à X., tout d'abord truie, ensuite fille publique pendant plusieurs existences, où elle était graduellement montée du rang de pierreuse à celui d'une élégante émule d'Aspasie, avait pu depuis lors atteindre le rang élevé et respecté qu'elle occupait alors, etc. Quant à la régression pénale, elle nous a été bien des fois affirmée, mais une fois, notamment, de façon bien drôle. Un jour où la question était sur le tapis, je demandai en plaisanterie si un grand chien, remarquablement intelligent et doux, que j'avais depuis plusieurs années, n'était pas dans ce cas ? A notre étonnement, la table répondit le plus sérieusement du monde, presque solennellement, qu'il avait déjà traversé plusieurs vies humaines, mais que dans la dernière, où il avait été notaire, il avait volé et ruiné ses clients et expiait ce crime par une réincarnation dans une espèce animale.

Il faut noter aussi que dans ces biographies d'âmes, il ne nous a jamais été dit que les esprits aient animé successivement des corps de sexe différent. Toutefois, comme nous n'avons point songé à poser la question, je ne puis dire si, sur ce point encore, nos révélations contredisent Allan Kardec (2).

Il y avait environ un an que j'étais devenu l'habitué presque quotidien du guéridon. J'avais déjà réuni des notions assez précises sur ces grands traits de la doctrine spirite, mais sans autre sentiment que le désir de m'informer de théories nouvelles pour moi, lorsqu'un jour j'eus à éprouver une émotion profonde.

Un malheureux ami d'enfance, auquel tout dans la vie semblait sourire, s'était laissé entraîner sans préparation technique, sans appuis suffisants dans la finance, à chercher dans les jeux de bourse la réparation de quelques brèches imprudemment faites à ses capitaux. Excité par des bénéfices sur de petites opérations conduites avec prudence, il n'avait pas tardé à être pris du vertige de la spéculation. A l'insu des siens il tenta des coups gigantesques, et au matin d'une liquidation dans laquelle sombraient sa fortune et en grande partie celle de sa jeune femme, il avait été trouvé dans sa chambre la tempe trouée d'une balle.

Cette fin banalement dramatique m'avait surpris, autant que douloureusement atteint dans une de mes plus anciennes amitiés. Je n'en avais rien dit cependant à X. Le silence convient seul à certains désastres.

A cette époque, nous avions été fréquemment visités par un esprit qui donnait ainsi son nom : « Monsieur Henry », et dont la conversation avait été particulièrement intéressante et fructueuse sur les dogmes spirites. Profitant de la facilité de poser à la table des questions à voix basse, je lui avais demandé quelque temps après ce malheur s'il connaissait mon pauvre ami, et sur sa réponse affirmative, m'étais enquis de savoir s'il pourrait venir. Peu de jours après, la commission était faite, me dit-il.

(*A suivre.*) J. AMÉDÉE.

(1) *Le livre des Esprits*, paragr. 193 (5e édition, Paris, Didier et Cie, 1861, in-12, page 84).

(2) *Ibidem*, paragr. N° 201 (p. 88.), où il est affirmé que les esprits n'ont point de sexe, et peuvent animer successivement des corps de chacun d'eux.

UN RÊVE MERVEILLEUX
DE NAUNDORFF

Nous trouvons dans le curieux volume de M. Otto Friedrichs — un des apôtres du Naundorffisme — intitulé « Correspondance intime et inédite de Louis XVII, Charles-Louis, duc de Normandie, « Naundorff », avec sa famille, 1834-1838 » (1), le récit d'un rêve si étrange, fait et raconté d'une façon si vivante par Naundorff, qu'il nous a paru bon de le reproduire, dans la certitude qu'il intéressera nos lecteurs :

Paris, le 24 janvier 1836.

A ma chère femme,

Chère Jeanne, je profite de l'occasion pour t'envoyer avec les joujoux pour nos enfants, dans la même boîte, cet écrit contenant l'événement le plus important de ma vie. Fais-le lire à tous nos enfants, car l'avenir apprendra que ce que

(1) H. Daragon, éditeur, 30, rue Duperré, Paris.

j'écris ici de ma propre main n'est pas une illusion. Tu te souviendras que, lorsque j'étais dans l'année 1834, au mois d'août, auprès de toi, à Dresde, je te racontais le rêve suivant, à savoir :

Je me trouvais dans une grande prairie, où il y avait des arbres isolés et beaucoup de broussailles. Je me trouvais au milieu de ces broussailles, devant un bassin, qui était au delà de la moitié rempli d'eau trouble. Sans savoir comment j'y étais venu, je contemplais ce bassin, lorsque, tout à coup, un affreux animal, de la taille du plus grand chien, sortant des broussailles, s'élança sur moi, me saisit et menaça de me déchirer. Je ne fus pas le moins du monde effrayé de cette attaque inattendue et je me mis aussitôt sur la défensive. Sans armes, je m'élançai dans la gueule béante de mon ennemi pour l'étouffer.

Je lui saisis la langue, et enfin, après une lutte longue et difficile, je réussis à arracher à ce chien la tête du corps, en la tordant, et aussitôt, plein de colère de cette attaque injuste, je la lançai dans le bassin. Mais à peine cette tête eût-elle atteint l'eau, qu'elle se changea en un serpent immense, qui [s'] (1) élança du bassin avec une rapidité et une force extraordinaires jusqu'à mes pieds, et entoura mon corps, de bas en haut, jusque sous les bras, avec une telle vitesse que j'avais à peine encore le temps d'employer mes mains pour me débarrasser de ce nouvel ennemi. Mais autant de fois que je m'en débarrassais, autant de fois il m'enveloppait de nouveau. Déjà fatigué de cette lutte, je mis enfin, comme par hasard, la tête de ce monstre sous mon talon droit, avec lequel je l'écrasai, et déchirai bientôt son corps en pièces. Occupé à ce travail, je fus entouré tout à coup d'une lumière de soleil prodigieusement brillante. Je levai le regard et je me crus entouré de rayons de soleil, brillants comme de l'or, dont la source primitive semblait provenir de mon propre corps. Mais combien grand fut mon étonnement quand je vis que, sur ces rayons, se berçait un nombre infini de très délicats charmants petits anges doués d'ailes, qui fixaient leurs ravissants et aimables regards tantôt sur moi et tantôt sur un autre objet derrière moi. C'est pourquoi je me retournai, et ici ma plume est trop faible pour décrire ce que je vis. A trois pas environ, derrière moi, se tenait debout un bel homme, d'après l'apparence de l'âge de vingt-huit à trente ans, et une bonne demi-tête de plus que moi.

Sa chevelure se roulant en belles boucles était coiffée en raie et flottait jusque sur les épaules ; même sa barbe se formait en petites boucles autour d'une très belle bouche. Sa chevelure était blonde, pourtant pas blond clair, mais davantage la couleur des châtaignes. Tout le reste de son corps était enveloppé dans un manteau bleu de ciel. Il s'écoulait de sa tête une substance blanche indescriptiblement brillante qui se formait autour de lui en une auréole (2), sur les rayons de laquelle les petits anges se balançaient comme des oiseaux sur les branches d'un arbre. Son regard n'était point le regard d'un Roi mortel, qui est irrité contre son sujet ; ce n'était pas le regard d'un Juge de la terre, qui, au nom de son Roi et de par la puissance de sa charge, écorche les veuves et les orphelins ; c'était un regard plein de majesté sévère et d'amour. Je vis ce que je ne peux pas décrire ; je le contemplai, le Magnifique, et mon étonnement sur sa majesté me rendit muet ; et je ne fus pas capable de lui parler. Oh ! si j'étais seulement capable de pouvoir décrire sa voix !... *Tu ne me connais pas ?* me dit-il enfin. Si dans ce moment j'avais été de pierre, cette voix m'eût appelé à la vie ! Je répondis : « Non, je ne te connais pas ». Il reprit : « Je suis Jésus, et envoyé pour t'annoncer la grâce de Dieu ». Je tombai à ses pieds et j'étais tellement ému que je me réveillai tout à coup. C'était un beau rêve que je n'oublierai jamais. Tu sais que je ne croyais pas à la mission céleste de Notre Sauveur. Bientôt après ce rêve, j'appris à connaître mon pauvre ami Martin, dont on me disait qu'un ange lui parlait et lui disait ce qu'il devait annoncer. Je croyais tout aussi peu qu'un ange, habitant des Cieux, s'abaisserait jusqu'à choisir l'homme le plus simple de notre terre comme instrument de Dieu, que [je crois] (1) à la couleur noire de notre soleil (2). Mais je fus bientôt autrement instruit.

Car, un jour, Martin vint me voir, et me fit, au nom de son ange, d'amers reproches sur mon incrédulité et me dit :

« Pour vous prouver que l'ange m'a envoyé, je dois vous dire que... » (Ici il me dit des choses que seulement moi et Dieu pouvaient savoir, et, entre autres, que je n'avais pas encore fait la Sainte Communion). Tu sais qu'en dehors de toi, aucun mortel de cette terre ne le savait. Maintenant seulement j'obéis et j'accomplis ce que l'ange me faisait dire par Martin. Tu sais que mes ennemis politiques ont fait mourir mon pauvre ami, afin de faire mentir ses prophéties. Mais ils se sont trompés ; car la fin en apparence malheureuse de mon pauvre ami n'était pas seulement connue de lui-même, mais il l'a aussi dit à sa famille et il me fit pour cela appeler. Malheureusement, j'arrivai trop tard, car je l'aurais probablement sauvé. Mais tout ce merveilleux, tu le liras toi-même plus tard imprimé. J'ai voulu t'écrire ce qui m'est arrivé dans la nuit du 23 au 24 décembre 1834 (3). C'est pourquoi je t'ai [rappelé] (4) le rêve que j'ai eu, comme tu sais, dans l'année 1833. Car il se lie exactement avec ce que je veux te raconter maintenant. C'est-à-dire :

Je vis une singulière forme humaine, qui, du haut d'un échafaudage en bois, prêchait à une innombrable multitude d'hommes qui s'étaient réunis autour. Cette forme [humaine] (5) était, d'après son vêtement inférieur, un soldat, car elle se portait comme un cavalier français. Son pantalon seul avait entièrement la couleur rouge du sang. La partie supérieure de cette forme « humaine » (5) représentait un prédicateur d'après le vêtement. Sa figure déjà affreuse en elle-même était comme semée d'ulcères, qui provoquaient le dégoût et d'où coulait une matière jaune. Beaucoup d'auditeurs se firent par cette forme [humaine] (5) enduire le front avec cette matière, et, après cette onction, je remarquai sur leur front un X. Tous ceux qui furent ainsi marqués, écoutèrent attentivement ; mais beaucoup aussi restèrent, sans être marqués, au loin, comme des curieux. Beaucoup d'autres s'éloignèrent avec moi par indignation, car cette forme [humaine] (5) prêchait contre la foi en Dieu et contre l'Evangile. Je marchais depuis longtemps déjà, lorsque tout à coup je me trouvai

(1) Le mot « se » a été oublié dans l'original de cette lettre.
(2) Le mot « auréole » est en français dans l'original.

(1) Les mots entre crochets sont ajoutés pour rendre la phrase plus claire.
(2) Voir sur Martin de Gallardon, t. I, p. 274, note 1.
(3) Il faut sans aucun doute lire 1835.
(4) Le mot « rappelé » a été oublié dans le texte original.
(5) Le mot « humaine » est ajouté pour rendre la phrase plus claire.

devant le bassin que tu connais déjà par le rêve ci-dessus [fait] (1) dans l'année 1833. Il était maintenant entièrement rempli d'eau troublée et sale. Je me rappelai aussitôt mes ennemis, le chien et le serpent, et j'étais sur le point de m'enfuir lorsque je me sentis retenu. Une clarté lumineuse, brillante, éblouissait mes yeux, et je vis notre Rédempteur de la même manière et au même endroit avec tous les petits ravissants petits anges, comme je l'avais vu en 1833. Je voulus lui demander pourquoi il ne m'apparaissait qu'en rêve, mais j'eus à peine pensé cette pensée, qu'il me dit : « Incrédule ! mets ta main droite dans cette eau sale ». J'obéis aussitôt à cet ordre et devant mes yeux cette eau devint pure comme du crystal, dans laquelle j'aperçus maintenant clairement le reflet de l'auréole (2) avec tous les anges qui m'entouraient, moi et notre Rédempteur, car cette eau était limpide comme une grande glace éclairée par un magnifique éclat de lumière et de soleil. Bref, je crus voir dans le ciel même. J'étais encore toujours agenouillé devant le bassin, lorsque l'un des petits anges s'approcha de moi, et avec sa petite main puisa de l'eau et me frotta les yeux avec. Le petit être était très près devant moi ; je le regardai et, figure-toi, je reconnus notre ravissante petite Berthe morte à Brandebourg (3). Ah ! chère Jeanne, je n'ai pas de paroles pour te décrire la beauté de ce petit ange. Je voulus la saisir, ah ! je ne sais pas tout ce que je voulais ; elle glissa de mes mains, me sourit et se mêla de nouveau joyeusement parmi les autres. Je contemplai tantôt les anges, tantôt le grand Céleste, sans pouvoir parler. Il me regardait avec une majesté qui me fit frémir intérieurement, et une peur indescriptible m'envahit. « Lève-toi » me dit-il avec un son de voix d'une douceur indescriptible « et n'aie pas peur, car je serai avec toi jusqu'à la fin de tes jours, afin que les impuissants reconnaissent qu'il y a un Dieu, qui jugera les vivants et les morts. Va, continua-t-il, et annonce ce que tu as vu, afin que la miséricorde de Dieu soit bénie ». Alors il me prescrivit la prière suivante :

« O mon Sauveur ! tu es mort pour moi sur la croix ; « laisse-moi penser chaque jour à ce sacrifice, afin que, « d'après ta parole et ton Evangile, je reste sur le bon che- « min et que par mes actions, d'après ton exemple, j'agisse « envers mon prochain comme un vrai chrétien avec jus- « tice et comme un frère envers ses frères, *amen.* »

« A cette prière, continua notre Sauveur, en s'adressant à moi, se reconnaîtront les Bienheureux, et celui qui agira d'après elle héritera du royaume des Cieux. »

Plus gracieusement que jamais me sourirent les petits anges. Je tendis les bras vers notre Berthe et je m'éveillai.

Ne crois pas, ma bonne Jeanne, que je sois devenu un rêveur ou peut-être que je sois malade. Non, non ! Je peux t'assurer que je me porte mieux que jamais. Mon portrait, que j'envoie ci-joint à notre bonne fille Amélie, te convaincra de ma bonne santé.

Adieu, ma bonne, et sois assurée que, même loin de toi, ton époux n'oublie pas ce qu'il t'a promis à l'autel. Ne crains rien, et aie confiance en Dieu et en moi, ton meilleur ami. Sois vigilante sur nos enfants, et surtout sur notre petite étourdie Antoinette. Comment vont ses yeux ?

Adieu et écris bientôt à ton époux sans cesse soucieux de toi.

CHARLES LOUIS.
Duc de Normandie.

(1) Le mot « fait » est ajouté pour éclairer le texte.
(2) Le mot « auréole » est en français dans l'original.
(3) Berta-Juliane, née à Brandebourg le 3 novembre 1823, décédée dans la même ville le 3 avril 1825.

La Boîte aux Faits

PHÉNOMÈNES DE PRÉMONITION.

Mme R... et sa fille ont habité Lyon en 1897, de février à octobre. A cette époque Mlle R... avait à peine seize ans ; elle avait déjà acquis tous ses brevets et travaillait à préparer ses examens du baccalauréat. L'ardeur avec laquelle elle travaillait amena un surmenage accompagné d'un état d'anémie générale ; quelques phénomènes d'amnésie furent constatés et les migraines étaient fréquentes.

Aujourd'hui Mlle R... est une fille très instruite, très intelligente, d'humeur gaie, bien équilibrée au point de vue mental ; sa santé est excellente, pas trace de phénomènes névropathiques, sauf quelques migraines, qui du reste cèdent facilement à l'action de la quinine.

Voici les faits qu'elle m'a racontés et qui se rapportent à la période pendant laquelle elle habitait Lyon.

1° Mme R... et sa fille attendaient le fils R... qui, parti de Paris, devait arriver à Lyon par le train de 10 heures du soir. Mais 10 h. 1/2, 11 heures arrivent et pas de voyageur.

Mme R..., pensant que son fils devait avoir manqué le train au départ de Paris, voulait aller se coucher. Mais sa fille insistait pour attendre encore, elle affirmait avoir l'intuition très nette que son frère était bien arrivé à Lyon par le train de 10 heures, mais qu'il s'était perdu dans le quartier à la recherche de leur maison, et que certainement à *minuit* il serait auprès d'elles.

En effet, vers minuit, le jeune homme sonnait à la porte de la maison.

Voici ce qui s'était passé : Arrivé à Lyon, R... ne se rappelait plus ni le nom de la rue, ni le numéro de la maison ; mais il avait souvenance que sa famille habitait le quartier Perrache. Pas un instant il n'eut l'idée d'aller coucher dans un hôtel.

Aucune indication ne pouvait lui être donnée par les rares passants ; il marche à l'aventure dans ce quartier, sans idée arrêtée, et cependant il a la conviction qu'il trouvera la rue et la maison, et c'est ainsi qu'errant dans le quartier il se trouva à minuit, d'un façon absolument fortuite, non seulement dans la rue, mais encore devant la maison, et là, sans réflexion, d'un mouvement tout à fait impulsif, il sonna à cette porte.

Rien n'a été ni réfléchi ni raisonné chez R... ; tout a été impulsif. Y a-t-il eu là action du subconscient ? Mais R... n'avait jamais mis les pieds à Lyon ! Alors est-ce que son subconscient aurait retenu le nom de la rue et le numéro de la maison et l'aurait lu aux angles des rues et sur la porte, et cela sans que la conscience normale en eût eu connaissance ? Le subconscient peut-il ainsi conduire l'être physique ?

Quant à Mlle R..., elle m'a affirmé n'avoir éprouvé aucune sensation, ni hallucination visuelle ou auditive, aucune perception sensorielle, tout se passait en elle ; c'était une conception, une idée, une conviction, un sentiment intime, interne.

Il y a là un genre de prémonition. Non seulement Mlle R... perçoit son frère arrivé et cherchant la maison, mais encore elle précise l'heure de son arrivée.

Il peut aussi y avoir une action télépathique entre le frère et la sœur.

2° Pendant cette même période, Mlle R..., dont la santé

était toujours chancelante, lorsqu'elle se couchait avant 11 heures ou minuit, aussitôt au lit éprouvait une espèce de sentiment d'angoisse indéfinissable et le sommeil n'arrivait qu'après minuit.

Un soir, vers 10 heures, toute la famille était réunie dans la salle à manger, et malgré les instances de sa mère et de son frère, Mlle R... refusait d'aller se coucher ; elle affirmait qu'il y allait avoir un incendie dans la maison. Cédant aux vives sollicitations de sa fille, Mme R... consentit à continuer la veillée. Mais le fils R..., peu convaincu, se retira pour dormir.

Vers 11 heures 1/2 la grille du foyer se brisa, et la masse de bois et de charbon enflammée roula sur le parquet, déterminant ainsi un commencement d'incendie rapidement éteint. Voilà un cas bien net de prémonition.

Du reste, pendant tout le temps que la famille a habité cette maison, de février à octobre, Mlle R... eut à plusieurs reprises le pressentiment de faits peu importants, n'intéressant que la famille et qui se sont toujours réalisés peu après.

3° Mlle R... avait été réveillée plusieurs fois pendant la nuit par un coup de sonnette ; cet appel ne se répétant pas, elle supposa qu'il n'y avait là qu'un phénomène de rêve.

Mais une nuit elle est réveillée par deux coups de sonnette peu espacés. La mère et le fils sont également réveillés; tous se lèvent et se dirigent vers la porte de l'appartement. Le fils met la main sur la clef, et à ce moment un troisième coup de sonnette retentit. Instantanément le fils ouvre la porte, il n'y a personne ; une perquisition faite aussitôt aux étages inférieurs et supérieurs n'amène aucun résultat. Au moment où le fils R... ouvrait la porte, toute la famille entendit nettement des éclats de rires, comme ceux qui peuvent être produits par deux personnes.

Y a-t-il eu dans ce cas hallucination collective des trois personnes? — Ce n'est pas admissible. Y a-t-il eu simple fumisterie de quelques farceurs ? — C'est bien possible ; mais deux personnes, après avoir sonné à trois reprises, n'auraient guère eu le temps de disparaître dans des escaliers obscurs alors que la porte avait été ouverte instantanément sous le troisième coup de sonnette. Il me paraît plus probable qu'il y a eu là une action du domaine occulte.

Devons-nous considérer Mlle R... comme douée de qualités médianimiques ? Je ne le pense pas.

Etant donné son état physique, elle a pu voir son état psychique s'affiner et par suite jouir d'un certain degré de médiumnité temporaire. Mais en quittant cette maison et Lyon, l'état physique était le même, et ce n'est qu'au bout de deux ans, après avoir séjourné dans différentes villes, que la santé de Mlle R... se rétablit complètement lorsque sa famille est venue se fixer dans le midi, à B... Or, depuis le départ de Lyon Mlle R... n'a plus été sujette à aucun phénomène de ce genre. Ils ne se sont produits que pendant cette période de février à octobre, dans cette maison de Lyon. Rien avant, rien après.

Nous pouvons admettre que l'état maladif de Mlle R... a pu jouer un rôle, un certain rôle, mais sans doute secondaire, qui est venu aider l'action de la cause.

Il me paraît donc que ces phénomènes appartiennent à la classe de ceux qui se manifestent dans certaines maisons dites hantées.

Je n'ai pu avoir aucun renseignement sur cette maison de Lyon après le départ de la famille R... ; il serait cependant bien intéressant de savoir si des phénomères analogues se sont produits chez les différents locataires qui ont occupé cette maison et cet appartement depuis dix ans.

Dr J. BRETON
Vice-président de la Société d'études psychiques de Nice
boulevard Gambetta, 29, Nice.

LES ESPRITS AVERTISSEURS

Nous recevons, d'un de nos abonnés du Tonkin, une curieuse lettre que nous publions bien volontiers, mais en laissant à son auteur toute la responsabilité du fait qu'il raconte, et des commentaires qui l'accompagnent.

Nam-Dinh, le 18 août 1906.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous signaler un fait qui vient de se passer le 12 août dernier à Nam-Dinh (Tonkin), fait dont j'ai pu contrôler l'authenticité et qui confirme ma croyance, déjà bien établi, des « esprits » avertisseurs.

Vous n'êtes pas sans savoir que les Annamites sont polygames, mais cette polygamie n'est admise que si la femme légitime ne leur donne pas d'enfant mâle qui, seul, peut entretenir le culte des ancêtres. Dans tous les cas, le mari ne cherche une « coadjutrice » qu'avec le consentement de sa femme légitime.

Ceci dit, voici le cas :

Un riche Annamite, jeune, âgé de vingt-sept ans, secrétaire interprète dans une administration de la Colonie, marié à Nam-Dinh et ayant deux enfants : un garçon de cinq ans et une fillette de trois ans, eut la douleur de perdre sa mère dans le courant du mois de mai dernier. Avant de mourir, elle avertit son fils d'avoir beaucoup de soins pour ses enfants et pour sa femme. Elle lui recommanda surtout de ne jamais prendre de concubine, sa femme étant une douce et bonne compagne.

Je passe sur la cérémonie bouddhiste : elle fut de toute beauté et coûta fort cher.

Le fils ne tint point sa promesse. Dans le courant de juin, il fit connaissance d'une jeune femme qui lui plut.

Mais les êtres de « l'Au-Delà » s'en mêlèrent..... En effet, le 12 août 1906, vers une heure du matin, en rentrant chez lui, notre jeune amoureux rencontra sur sa route une femme d'une beauté telle qu'il perdit la tête et qu'il ne put s'empêcher de lui demander si elle était mariée. Sur sa réponse négative, il sollicita l'autorisation de la reconduire chez elle.

Là commence le « merveilleux ».

Arrivée devant la porte de la maison, la belle inconnue lui demanda pardon, entra la première dans la pièce non éclairée et prononça distinctement ces paroles : « Les ordres du ciel sont tout-puissants, qui les enfreint s'expose à la mort. Adieu. »

Sur le moment, le jeune homme ne prit garde à cette sentence, trop fier d'une si bonne rencontre. Il entra dans la maison et fut tout surpris de s'y trouver seul. Sa compagne avait subitement disparu.

Honteux d'être ainsi bafoué, il rentra chez lui. Il était environ une heure quarante-cinq du matin. Il se coucha et ne se releva plus ; le lendemain, à une heure quarante-cinq du matin, il rendait le dernier soupir.

Avant de mourir, il appela tous les membres de sa famille et leur expliqua tout ce que nous venons de rap-

porter. Il leur demanda pardon de ses fautes et s'éteignit.

Les parents ont trouvé toute naturelle cette mort subite, puisque c'était la volonté du « Ma Gui » (esprit méchant).

Je me suis rendu chez les parents du défunt, dès que j'ai appris le fait qui précède, je les ai interrogés ; j'ai visité la maison de rendez-vous, ai conversé avec la concubine et enfin me suis rendu dans la chambre où « l'esprit matérialisé » avait disparu. Mon enquête a prouvé nettement qu'aucune supercherie n'a existé.

Le jeune homme était en parfaite santé le soir de la fameuse rencontre, il n'avait rien mangé chez sa maîtresse. Donc sa mort ne peut être due qu'à une cause surnaturelle.

Un autre détail que j'ai oublié. La chambre où est entré l'esprit est un rez-de-chaussée, comme les neuf dixièmes des maisons annamites, et ne possède qu'une issue : la porte d'entrée. Or, le jeune homme se tenait devant cette porte ; il a parfaitement vu entrer la femme et n'a rien vu sortir ; pourtant, a-t-il affirmé avant de mourir, en entrant dans la chambre, il ressentit un fort courant d'air, venant de l'intérieur et allant à l'extérieur, lui cingler le visage.

D'après l'opinion générale des Annamites, la puissance du génie de l'Au-delà a tenu une fois de plus à manifester publiquement sa toute-puissance en frappant ce jeune homme riche, d'une excellente famille, mais qui, à plusieurs reprises, avait manifesté des doutes sur les croyances du monde invisible.

Tel est, Monsieur le Directeur, le cas de « l'esprit avertisseur », que je tenais à vous signaler.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon plus profond respect.

CHARLES VEAU,
Sergent-major d'infanterie coloniale, 4e Tonkinois,
Nam-Dinh.

LE MERVEILLEUX
DANS LES
MÉMOIRES DE MARGUERITE DE VALOIS

L'aimable fille de Catherine de Médicis, la plus « belle et honneste » des princesses françaises de son temps, croit que Dieu protège particulièrement les grands et les intelligences d'élite, en les avertissant, par de bons génies, de ce qui leur doit arriver. La nuit qui précéda le funeste tournoi où Henri II allait avoir Montgomery pour adversaire, la reine « songea, dit Marguerite, qu'elle voyait le feu roi mon père blessé à l'œil, comme il fut ; et estant éveillée, elle le supplia plusieurs fois de ne vouloir point courir ce jour-là, et vouloir se contenter de voir le plaisir du tournois sans en vouloir estre. Mais l'inévitable destinée ne permit tant de bien à ce royaume qu'il pust recevoir cet utile conseil. »

Non seulement Catherine de Médicis eut, d'après Marguerite, ce curieux rêve prémonitoire, mais encore cette reine paraît lui avoir rapporté des visions qui lui survinrent à l'état de veille.

« Elle n'a aussi jamais perdu aucun de ses enfants qu'elle n'ayt vu une fort grande flamme, à laquelle soudain elle s'escrioit : « Dieu garde mes enfants ! » et incontinent après elle entendoit la triste nouvelle qui par ce feu luy avoit été augurée (1). En sa maladie de Metz, où par une fièvre pestilentielle et le charbon elle fust à l'extrémité... elle resvant et estant assistée autour de son lit du roy Charles mon frère, et de ma sœur et mon frère de Lorraine, de plusieurs messieurs du conseil, et de forces dames et princesses, qui, la tenant comme hors d'espérance, ne l'abandonnoient point, s'écrie, continuant ses resveries, comme si elle eust veu donner la bataille de Jarnac : « Voyez comme ils fuyent, mon fils a la victoire. Hé ! mon Dieu ! relevez mon fils, il est par terre ; voyez-vous dans cette haye le prince de Condé mort ? » Tous ceux qui estoient là croyaient qu'elle resvoit, et que, sachant que mon frère d'Anjou estait au terme de donner la bataille, elle n'eust que cela en teste. Mais la nuit après, M. de Lesses luy en apportant la nouvelle, comme chose très désirée en quoy il pensait beaucoup mériter : « Vous estes fascheux, luy dit-elle, de m'avoir éveillée pour cela ; je le sçavois bien ; ne l'avois-je pas veu devant hier ? » Lors on reconnut que ce n'estoit point resverie de la fièvre, mais un avertissement particulier que Dieu donne aux personnes illustres et rares ».

La reine de Navarre ne manque pas de rappeler à ce sujet le fantôme de Brutus et d'autres faits surnaturels mentionnés par ce Plutarque, qu'elle s'accordait à goûter avec Henri IV lui-même. Elle ne mentionne pas l'apparition du cardinal de Lorraine à la reine mère, peu après sa mort. On comprend qu'après avoir été favorisée de ces visions troublantes, la mère des derniers Valois ait consulté non seulement le prophète Nostradamus, mais encore des astrologues comme les frères Ruggieri, dont Balzac a si bien retracé le caractère.

Marguerite, après avoir parlé de sa mère, ne cache pas qu'elle-même reçut des impressions mystérieuses qui l'avertirent d'événements assez prochains. « J'advouray n'avoir jamais été proche de quelques signalés accidens, ou sinistres ou heureux, que je n'en aye eu quelque advertissement, ou en songe ou autrement, et puis bien dire ce vers :

De mon bien ou mon mal mon esprit m'est oracle.

« Ce que j'éprouvay lors de l'arrivée du roy de Pologne, la reyne ma mère estant allée au devant de luy. Cependant qu'ils s'embrassoient et faisoient les réciproques bien-venues, bien que ce fust en un temps

(1) Charles IX, à l'état de veille, d'après Brantôme, vit un esprit sous la forme d'une grande flamme.

si chaud qu'en la presse où nous estions on s'étouffoit, il me prit un frisson si grand avec un tremblement si universel, que celuy qui m'aidoit s'en apperceut. J'eus beaucoup de peine à le cacher quand, après avoir laissé la reyne ma mère, le roy vint à me saluer. Cet augure me toucha au cœur; toutefois il se passa quelques jours sans que le roy découvrist la haine et le mauvais dessein que le malicieux Guast luy avoit fait concevoir contre moy, par le rapport qu'il luy avoit fait que depuis la mort du roy j'avois tenu le parti de mon frère d'Alençon en son absence, et l'avois fait affectionner au roy mon mary... »

M. Léo de Saint-Poncy, le savant biographe de Marguerite, ne voit ici qu'une impression toute naturelle causée par l'inquiétude, et constate que cette princesse participait à la crédulité superstitieuse de son époque (1). Aujourd'hui, un rationalisme superficiel ignore systématiquement les merveilles que relatent les ouvrages de mystique ou ceux d'occultisme. Toutefois, ce curieux XVI[e] siècle avait des traits de ressemblance avec le nôtre : le sorcier Trois-Echelles était contemporain du mage Beaumont, qui prétendait, comme certains grands de France et d'Angleterre, et des philosophes espagnols, converser avec les bons génies; et quant à Côme Ruggieri, l'astrologue de Catherine, de Thou rapporte qu'il mourut en athée déclaré (2). Marguerite de Valois, malgré les fautes de sa vie, mourut du moins en bonne catholique.

T...

ÇA ET LA

L'Ecole Hermétique

L'Ecole Hermétique rouvre ses cours pour 1906-1907 le jeudi 4 octobre à 8 h. 1/2 du soir, 13, rue Séguier, Paris.

Les professeurs Sédir, Dr Rozier, Phaneg, Dace et Papus, aidés de MM. Belloc, Baudelot et de quelques autres maîtres de conférences, vont initier les élèves à l'étude pratique des Sciences psychiques et des arts divinatoires. Les cours du trimestre porteront sur la constitution de l'homme (Dace), les tempéraments et la chiromancie (Papus), l'astrologie (Phaneg), le symbolisme (Sédir).

En outre les éléments du sanscrit et de l'hébreu seront enseignés sous la direction de Sédir et de Papus.

Inscriptions, 2 francs par mois pour tous les cours. Les inscriptions sont reçues à l'Ecole les lundis et jeudis soir.

(1) Léon de Saint-Poncy : *Histoire de Marguerite de Valois.* Gaume, 1887, 2 vol. in-12, tome I, p. 256 : il faut ajouter que les derniers Valois furent hystériques et déséquilibrés.

(2) *Mémoires de Jacques-Auguste de Thou.* Liv. IV, année 1598 détails sur Côme, accusé d'avoir envoûté Henri IV).

Une superstition du maréchal Davout.

« En 1810, la maréchale ayant trouvé à Savigny une délicieuse branche de rosier portant une rose épanouie, deux boutons à demi ouverts et un troisième encore fermé, l'avait donnée à son mari en lui disant : « Voilà ta femme, tes deux filles et notre Napoléon. » Le maréchal la met à sa boutonnière et continue seul sa promenade. La cloche du dîner ne le ramenant pas en dépit de son exactitude ordinaire, la maréchale étonnée sort pour le chercher et le trouve sombre, agité, repassant partout où il avait passé pour retrouver le malheureux troisième bouton. Tous se prirent à chercher avec zèle, car le prince d'Eckmühl était adoré de ses serviteurs, mais le charmant symbole du petit Napoléon demeure introuvable. Six semaines plus tard mourait d'une congestion cérébrale ce splendide enfant, orgueil et joie de ses parents. » (Marquise de Blocqueville : *Le maréchal Davout raconté par les siens et par lui-même.*)

Le chiffre 17 et les Bonaparte.

Les lettres qui forment le nom de Napoléon Bonaparte sont au nombre de 17; les mots *Napoléon roi de Rome* forment 17 lettres; Napoléon III est né en 1808, dont les chiffres additionnés donnent 17; l'impératrice Eugénie est née en 1826, dont les chiffres additionnés donnent 17, comme 1853, date de leur mariage; de 1853 à 1870 il y a 17 ans; Napoléon IV, à la mort de son père, avait 17 ans; il est tombé, chez les Zoulous, frappé de 17 coups de zagaie; le prince Victor est né en 1862, dont les chiffres additionnés donnent 17; à la mort de Napoléon IV, il avait 17 ans. Les impérialistes attendent un événement remarquable pour 1907 : mais ils ne peuvent en déterminer le caractère : ce peut être le mariage d'un Bonaparte, ou autre chose; de même que leur réserve 1916, 1925... etc. ?

La reine Louise de Savoie prophétesse.

« Le 28e d'aoust 1514, je commençay à prédire, par céleste prévision, que mon fils seroit une fois en grande affaire contre les Suisses; car, ainsi que j'estois après souper en mon bois, à Romorantin, entre sept et huit heures, une terrible impression céleste, ayant figure de comète, s'apparut en ciel vers Occident, et je feus la première de ma compagnie qui m'en apperceus; mais ce ne feust sans avoir grand' peur, car je m'escriai si hault que ma voix se pouvoit estendre, et ne disois autre chose sinon : « Suisses! les Suisses! les Suisses! » Adonc estoient avec moy mes femmes; et d'hommes n'y avait que Régnault du Reffuge, et le pauvre malheureux Rochefort sur son mulet gris, car aller à pied ne lui estoit possible. » (*Journal de Louise de Savoye.* Ed. Buchest.)

Le Merveilleux et les Musulmans

Le Merveilleux a toujours eu beaucoup d'action sur les Musulmans. Napoléon III, qui n'en ignorait pas, leur envoya Robert-Houdin ; et celui-ci, renouvelant un procédé qu'emploient les chérifs en se faisant tirer à blanc, par un compère, des coups de fusil dans la poitrine, afin de démontrer leur invulnérabilité, se laissait, lui aussi, fusiller à plaisir. Mais, lui disaient les indigènes, « avec toi, c'est le diable qui arrête les balles, mais, avec nos chérifs, c'est Dieu. »

Un autre prestidigitateur, le célèbre Bosco, eut cependant plus de succès. Au marché de Constantine, un matin, il acheta en effet deux œufs à un Arabe accroupi : « Combien? », lui dit-il. « Un sou », répondit l'autre. Mais Bosco lui dit que c'était trop bon marché et que les œufs, ce jour-là, par la volonté de Dieu, valaient bien plus cher. Puis, il les lui paya cinq sous chacun. Et l'Arabe s'amusait fort de la folie de ce roumi. Mais Bosco lui cassa les deux œufs sous le nez et en retira deux poignées de louis d'or. Sur quoi l'Arabe aussitôt cassa le reste de ses œufs, et tous les Arabes du marché firent de même. Omelette gigantesque et dont il fut parlé aussi longtemps que du siège de Constantine.

A TRAVERS LES REVUES

LE SEPTIÈME GARÇON

Nous avons déjà parlé maintes fois dans l'*Echo du Merveilleux* de cette croyance populaire en Vendée qui attribuait au septième garçon d'une famille un pouvoir guérisseur spécial.

A ce sujet, l'*Intermédiaire des Chercheurs* publie les intéressantes communications suivantes :

Aujourd'hui encore, en Saintonge, le septième garçon est regardé comme jouissant d'un pouvoir guérisseur spécial. Je connais, dans un village situé à trois kilomètres de Saintes, une famille où sept garçons sont nés à la suite. Lorsque, il y a deux ou trois ans, le septième garçon a quitté l'école, après sa première communion, on l'a mené chez un guérisseur connu pour qu'il y fasse l'apprentissage des remèdes, des formules et des passes en usage dans ces médications superstitieuses encore très en vogue dans nos campagnes saintongeaises. Et maintenant, l'enfant donne des consultations auxquelles on a plus de confiance qu'aux soins des médecins les plus sérieux. Et les consultants qui affluent chez les guérisseurs ne sont point tous des ignorants ou des pauvres, comme on serait peut-être tenté de le croire. A. D.

*
**

L'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* s'est déjà occupé de cette question, mais sous une rubrique différente(1). Ce qui a déjà été publié dans cette revue et ce que l'on sait (légendes et traditions populaires d'ordre médical, etc.), montrent que depuis longtemps, au moins dans l'ouest de la Gaule, on s'est préoccupé de ce phénomène, un peu insolite, même autrefois, dans notre pays : la naissance d'un septième enfant.

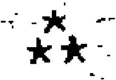
A propos du septième enfant, capable de guérir les écrouelles ou autres maladies, j'ai publié jadis sur ce sujet un article intitulé : « *Comment on peut devenir médecin en naissant* » (*Gaz. méd. de Paris*, 1903, nº 29, p. 241 ; et nº 34, p. 282). Il faut y ajouter une note : « *Le médecin-né* » (*Int. des. ch. et cur.*, 1906, 30 mars, p. 380 et 483), à laquelle je renvoie. — J'ajoute qu'aux environs de Corlay (Côtes-du-Nord) on retrouve les coutumes que j'ai signalées en Vendée.

Partout, il faut *sept enfants mâles* de suite, sans intercalation de filles ; ce que ne dit pas la lettre de 1709.

Pourquoi a-t-on choisi le chiffre 7? C'est une question que j'ai posée déjà (LIII, p. 783), et à laquelle on n'a pas répondu.

Citons enfin que, dans le canton de Corlay également, tout *premier-né* d'une génisse appartient de droit à la Vierge. Ce qui semble indiquer que les coutumes de cette nature remontent au moins aux premiers temps du christianisme, et peut-être même aux traditions gauloises antérieures. Dr MARCEL BAUDOUIN.

(1) *Les saints guérisseurs* (LIII, 265, etc.).



LES FAKIRS

Le *Light* rapporte d'après *Hindoo spiritual Magazine*, sous la signature du Dr D'Ere Browme, un genre d'épreuve des Fakirs que nous n'avions pas encore vu citer jusqu'ici.

Au milieu d'une fête indienne, un Yoghi se plaça au milieu d'un carré consacré et tomba en trance.

Un groupe de Yoghis d'ordre supérieur s'avança alors, portant un long et profond vase en terre cuite, chauffé au moyen de cendres encore brûlantes. On le remplit de cire qui entra en fusion et dans laquelle chacun d'eux versa le contenu d'un petit paquet qu'il avait apporté.

Un groupe de cinquième ordre prépara alors le corps pour l'ensevelissement, en l'enveloppant dans les plis d'une mousseline blanche, enroulée plusieurs fois et dont chaque extrémité fut solidement fermée au moyen d'une corde blanche.

Avant cela le corps avait subi une préparation spéciale : les yeux, le nez et la bouche avaient été obturés avec une sorte de cire préparée spécialement. Ils prirent ensuite le corps et le plongèrent doucement dans la cire fondue. Il fut retiré, et lorsque cette première couche de cire se fût refroidie, ils le plongèrent de nouveau et répétèrent jusqu'à huit fois cette opération.

Pendant ce temps, un autre groupe de Yoghis creusait la fosse, et lorsque celle-ci eut de six à huit pieds de profondeur, la cérémonie de l'enterrement commença.

Les trois plus anciens déposèrent le corps dans une sorte de cercueil grossièrement fait, pendant que les autres, formant une procession autour de l'espace réservé, faisaient entendre des chants. Le cercueil fut descendu dans la fosse; on le recouvrit de terre et on éleva au-dessus une sorte de monticule.

Le huitième jour le cercueil fut exhumé : comme il avait été fermé au moyen de chevilles de bois, on l'ouvrit avec des coins. Le corps fut trouvé dans l'état où il avait été mis. On déroula l'enveloppe de mousseline, on enleva la cire placée sur les yeux, le nez, la bouche et les oreilles et les Yoghis firent en procession trois fois le tour de l'espace réservé. Au troisième tour on vit le Yoghi se dresser seul lentement et prendre la position assise, regardant autour de lui comme un homme qui sort d'un profond sommeil.

Le ressuscité prit ensuite lentement le chemin de la montagne vers une caverne où il se proposait de passer le reste de sa vie dans la méditation. Cette cérémonie devait le rendre apte à servir finalement d'intermédiaire entre les deux sphères, matérielle et spirituelle, à sa volonté.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73.